

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Continuous pagination.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE.

TOME I.

OCTOBRE, 1842.

N^o. 8.

ANTIQUITÉS LITTÉRAIRES CANADIENNES.

Extrait de l'Oraison funèbre de feu Mgr. LAVAL, 1er Evêque de Québec, prononcée par M. LA COLOMBIERE SERRE, V. G.

(Obligemment communiqué par un correspondant qui s'intitule modestement un CHRONIQUEUR).

Nous prions pour un Evêque dont on peut dire sans crainte d'exagérer, sans crainte de faire tort à personne, qu'il n'y avait pas de prélat dans l'église qui sortit d'une maison plus titrée, plus élevé, plus glorieuse. Mais on est obligé de dire à l'honneur de son humilité qu'il ne fut jamais prélat plus ennemi de la grandeur et de l'élévation. Il était MONTMORENCY, mais il portait le nom d'une de ses tantes qui s'appellait Anne de LAVAL, fille unique et héritière de GUY, sixième de ce nom, et épouse de Matthieu de MONTMORENCY, l'un des cinq connétables de cette maison, c'est-à-dire que le sang qui coulait dans ses veines venait de deux sources de noblesse si pures et si anciennes, puis si illustres, qu'excepté les maisons des princes et des souverains, où elles sont souvent entrées et d'où elles sont souvent sorties pour venir dans celles-ci, il n'y a point de maison au monde qui soit au-dessus d'elle, et qu'il y en a peu qui ne se fit gloire d'être immédiatement au-dessous.

La Maison de Montmorency est plus ancienne dans la monarchie que la religion chrétienne. Ce nom était connu, il était même fameux dans les Gaules, avant qu'on y prêchât JESUS-CHRIST, peut-être avant qu'il vînt au monde. Cette maison est grande par tant d'endroits et brille depuis si longtems, que ce ne serait pas un médiocre embarras que de vouloir mesurer sa grandeur. Quoique de toute part elle jette un éclat qui éblouit, elle a un caractère de splendeur d'autant plus précieux, qu'il engage à la piété, et qui doit être respecté jusqu'à la fin des siècles, dans tous les lieux éclairés de la lumière de l'évangile. C'est que le premier seigneur, le premier baron français qui a embrassé le christianisme a été un Montmorency. Il est de bon augure qu'un Montmorency ait été le premier Evêque de la nouvelle France. Le premier des grands de l'ancienne France qui a écouté les paroles du salut et ouvert les yeux à la charité a été un Montmorency ; un Montmorency a été le premier des grands, qui dans la nouvelle ait prêché cette même parole avec l'autorité et la puissance épiscopale, et ce qu'il y a de plus grand et de plus solide, c'est qu'il y a pratiqué d'une

manière touchante et très exemplaire cette même vertu; la charité, qu'il recommandait aux autres. Dans l'ancienne France, la maison de Montmorency a été une pépinière de généraux d'armée, de grands-amiraux, de maréchaux, de connétables, de grands-maîtres, et de tous les grands officiers de la couronne; non seulement elle en a fourni à elle seule plus que bien des plus grandes maisons de France en particulier, mais encore que plusieurs ensemble. Un seul Montmorency dans la nouvelle France, non seulement a élevé dans sa maison plus de clercs, de lévites, de prêtres et de dignes ministres du Dieu des armées et du Roi des rois, qui ont servi dans ses armées et qui serviront encore, que bien des prélats, non des plus zélés en particulier, mais que plusieurs prélats des plus saints et des plus réguliers ensemble. Les exploits des héros de la maison de Montmorency sont une des plus belles parties des annales de l'ancienne France; une des plus belles parties des annales de la nouvelle ce seraient les actes héroïques de charité, d'humilité, de religion d'un Montmorency. Les combats qu'ont livrés dans l'Europe les Montmorency, les victoires qu'ils y ont gagnées, les conquêtes qu'ils y ont faites, fourniraient plusieurs volumes d'une histoire très belle et très remplie; on ferait aussi un bel ouvrage, et fort complet des victoires qu'a remportées sur le péché, sur les passions et sur le démon un Montmorency dans l'Amérique. Et comme les victoires spirituelles sont beaucoup au-dessus des temporelles, et qu'il n'y a que celles-là qui produisent des fruits véritablement immortels, et qui sans figure soient d'une immortelle durée, il s'ensuit que le Montmorency du nouveau monde, en renonçant aux douceurs qu'il pouvait tirer de la grandeur de ses illustres parens et de ses glorieux ancêtres, a pris une route qui l'éleva au-dessus de tous.

Ses ayeuls ont vaincu les ennemis de l'État, quelquefois même ceux de l'Église, en les faisant périr par la force de leurs armes; celui-ci a vaincu les ennemis de Dieu, en les sauvant par la force de son zèle, dans l'exercice duquel il ne s'est jamais relâché. Ses ayeuls ont surmonté des généraux d'armées qui étaient leurs inférieurs et tout au plus qui les égalaient en valeur et en habileté; par leur magnificence ils ont effacé ce qu'il y avait de plus brillant en Europe; celui-ci, en foulant aux pieds l'élévation et en méprisant la grandeur, a triomphé de tous les Montmorency; il a triomphé de lui-même par une pauvreté digne des anachorètes des premiers siècles, dont il a fidèlement observé les lois jusqu'à la fin de ses jours.

P A U L I N ,

OU LES HEUREUX EFFETS DE LA VERTU.

M. SPECKLEER se retira avec le notaire, en nous annonçant que le fandi dans la matinée, l'acquéreur, au nom duquel il agissait,

prendrait possession, et qu'il serait ensuite loisible à chacun de nous de prendre le parti qui lui conviendrait le mieux.

Cette nouvelle me fit un plaisir d'autant plus grand, qu'elle me donnait une liberté entière pour célébrer mes noces et aviser à mon établissement. Je m'empressai d'aller faire part à Joséphine et à ses parens de cette heureuse aventure. « Voilà qui est à merveille, me dit le bon homme Bertrand ; nous serons libres de faire les noces comme nous l'entendrons. Ah ! ça, c'est demain qu'il faut faire les invitations : nous avons accepté celles de M. et madame Robert ; il faudra, mes enfans, leur faire la vôtre demain, en cérémonie.—Nous la ferons, et j'espère qu'ils n'auront pas moins de plaisir à danser à notre noce, que nous n'en avons eu à danser à la leur.—Pour madame Robert, j'en doute, dit madame Bertrand ; je ne sais pourquoi j'ai dans la tête que ce mariage n'est pas de son goût.—Quelle idée, ma femme ! madame Robert n'a plus maintenant rien à prétendre sur notre ami Paulin : il est tout à Joséphine.—Je voudrais bien voir qu'on osât me le disputer, dit Joséphine, en me prenant la main ; c'est mon bien ; je le disputerais envers tous.

J'imprimai un baiser sur une des mains de Joséphine, en l'assurant que personne ne saurait lui disputer une propriété qui n'avait d'autre prix que celui qu'elle voulait bien y attacher.—De la modestie, mon ami ! en aurez-vous toujours ? et le mariage ne vous donnerait-il point un peu d'amour-propre ?—Si j'avais à en acquérir, répondis-je, je ne pourrais le puiser que dans la tendresse de Joséphine.

De retour à la maison, M. Durant, M., madame Robert et moi, nous nous entretenmes, le reste de la soirée, de la visite de M. Speckleer et de l'acquéreur qui devait venir prendre possession de la maison et des marchandises. Robert témoigna l'embarras où il allait se trouver ; n'ayant encore rien décidé sur son établissement. Sa femme ne paraissait pas aussi inquiète, et son motif était puisé sur la nécessité où se trouverait le nouvel acquéreur de conserver quelqu'un qui pût le mettre au fait du mouvement de la maison. « M. Durant, dit-elle, a son établissement tout prêt ; M. Paulin va s'occuper du sien, et je ne vois que nous qui soyons libres de rester ici pendant quelque temps ; ce qui nous mettra à même de prendre un parti convenable.

Je me rendis de bon matin chez les Bertrand. La journée fut consacrée aux visites et invitations d'usage. Le soir, nous fîmes nous promener au Rosendall,* où nous rencontrâmes M. Speckleer, que je saluai. Il me reconnut, et me dit, en montrant Joséphine, « C'est-là sans doute votre future ? je vous en fais mon compliment. C'est toujours pour après-demain que votre mariage doit avoir lieu ?

* Jardin fort agréable, où les habitans de la ville se rendent pendant la belle saison.

Permettez-vous que je m'invite à votre noce?—Monsieur, c'est nous faire beaucoup d'honneur, et nous acceptons avec plaisir cette marque d'intérêt que vous nous témoignez.

Ici, M. et madame Bertrand s'empresèrent de se confondre en complimens envers M. Speckleer. Le papa Bertrand, qui avait une petite pointe de gaité, osa même lui offrir un bol de vin chaud, que M. Speckleer accepta avec un air de bienveillance qui me flatta infiniment.

M. et madame Bertrand, qui trouvèrent M. Speckleer disposé à les écouter, en profitèrent si bien, que pas un des événemens de ma vie ne fut oublié : à les entendre, rien n'était plus parfait que Paulin, et leurs éloges me firent plusieurs fois rougir.

“ Je suis fort aise, dit M. Speckleer, que ce jeune homme soit digne, par sa conduite, de votre amitié ; mais je crois qu'il manque d'une certaine franchise. Comment peut-il nous faire croire qu'il estime toujours son capitaine Wilths, quand celui-ci le paie de la plus noire ingratitude ? On ne perd pas de gaité de cœur et sans regret, surtout dans sa position, une somme aussi considérable.— Monsieur, s'écria le père Bertrand avec feu, notre Paulin est la franchise même ; jamais il ne déguise ce qu'il pense, et la perte de son argent est ce qui l'intéresse le moins : si M. Wilths est dans le malheur, il peut hardiment lui écrire qu'il est dans l'impossibilité de payer, et Paulin attendra aussi long-tems qu'on voudra.— Je crois bien que si M. Wilths avait au moins donné de ses nouvelles à M. Paulin, on serait moins tenté de l'accuser d'ingratitude ; c'est bien le moins qu'on écrive quand on ne peut tenir ses engagements, et celui du capitaine anglais est un engagement d'honneur.— Il faut que M. Wilths soit mort sans avoir pu la remplir, et, je le répéterai toujours, jamais le regret de l'avoir obligé n'entrera dans mon cœur.— Vous méritez, mon cher ami, un sort prospère, et je ne doute pas que la providence ne vous serve dans toutes vos entreprises. Il est déjà tard, il faut nous retirer. Dites à M. Durant que demain matin, à huit heures, je serai chez vous.”

M. Speckleer nous ayant quittés, nous nous en retournâmes à la maison de M. Bertrand. Notre conversation roula sur M. Speckleer, à qui j'avais trouvé l'air moins froid et moins sévère que la veille. Ivre du bonheur que me promettait mon union avec Joséphine, j'étais d'une gaité charmante, que M. et madame Bertrand et Joséphine partagèrent. Je ne les quittai qu'à minuit, encore fallut-il que l'on me mît à la porte, en riant. Tout le monde à la maison était couché. Je fus obligé d'éveiller M. Durant, pour lui faire part de ma rencontre avec M. Speckleer, et le prévenir qu'il serait à la maison à huit heures du matin.

En effet, à peine huit heures étaient-elles sonnées, que M. Speckleer et le notaire arrivèrent, suivis de plusieurs porteurs chargés de caisses de différentes grandeurs. M. Speckleer adressa

la parole à Robert et à sa femme, en leur disant : "Vous m'avez écrit pour me demander de rester dans cette maison pendant six mois, ou un an : je vous ai fait réponse qu'il ne dépendrait pas de moi que vous ayez cette satisfaction. Dans quelques instans vous allez connaître le maître de la maison ; il verra si votre proposition lui convient ; vous verrez également s'il vous convient de rester avec lui."

M. Speckleer fit ouvrir les caisses, et placer en lieux convenables les objets qu'elles contenaient : c'étaient des étoffes de différentes sortes, de la porcelaine, de l'argenterie, &c. Chaque fois qu'on plaçait ces différents objets, M. Speckleer me demandait s'ils étaient de mon goût, et je répondais à ses questions d'une manière qui paraissait lui faire plaisir. Madame Robert et son mari enchie-rissaient sur mes éloges, et chaque mot qu'ils prononçaient faisait sourire M. Speckleer et le notaire.

Lorsque tout fut arrangé, M. Speckleer parut impatient : "On tarde bien à venir, dit-il au notaire ; vous avez cependant donné l'ordre positif.—Oui, je m'étonne qu'on ne soit point encore ici." Comme il finissait ces mots, une des servantes ouvrit la porte, en disant au notaire : "Monsieur, on vous attend." Il sortit. M. Speckleer, s'approchant de moi et me prenant la main, me dit : "M. Paulin, je suis enchanté que l'arrangement de cette maison vous soit agréable ; elle est à vous ; daignez la recevoir comme l'assurance de l'amitié reconnaissante."

Étourdi de ces paroles, j'allais lui demander une explication, lorsque la porte s'ouvrit, et que je vis entrer le notaire, tenant de l'une et l'autre main Joséphine et sa tante, suivies du père Bertrand. Ma surprise était extrême ; je ne pouvais en croire mes yeux, et mon étourdissement était tel qu'il m'était impossible de prononcer une seule parole.

M. Speckleer me dit : "Revenez de votre surprise : vous avez arraché le capitaine Wilthis à l'infamie d'une prison ; vous n'avez pas calculé si le service que vous lui rendiez pouvait nuire à vos intérêts ; vous n'avez suivi que l'impulsion d'une belle âme. . . ."

Le capitaine Wilthis est mon neveu, fils unique de ma sœur, et mon seul héritier. A peine fut-il de retour en Angleterre, qu'il fut forcé de partir sur-le-champ pour l'Inde ; il n'eut que le temps de m'écrire et de me faire le détail de votre action généreuse envers lui, en me priant instamment de vous rembourser la somme que vous lui aviez prêtée, et de récompenser, autant qu'il serait en mon pouvoir, le service généreux et désintéressé que vous lui aviez rendu. La lettre de mon neveu me causa la plus vive émotion, et dès l'instant où elle me parvint, je me proposais de vous récompenser au-delà de toute espérance ; mais avant, je voulus m'assurer si aucun intérêt particulier n'avait motivé votre action ; un correspondant sûr, que j'ai en cette ville, m'a instruit de tous

les détails qui vous concernent ; j'ai acquis par ce moyen la certitude que le seul désir d'obliger vous a déterminé à secourir mon neveu."

(*La fin au No. prochain.*)

BIOGRAPHIE AMÉRICAINE.

(*Pour l'Encyclopédie Canadienne.*)

GARAKONTHE², chef Iroquois, de la tribu d'Ontonouagoué, s'acquit un grand crédit auprès de ses compatriotes, par ses belles actions à la guerre, et sa dextérité à manier les esprits dans les conseils, talent qu'il possédait par-dessus tous ses collègues, quoiqu'il fût né avec un meilleur naturel, et qu'il montrât beaucoup plus de douceur et de droiture, deux qualités également contraires au génie de sa nation. Il aimait sincèrement les Français, et il leur en donna des preuves dans la guerre de 1660, en retirant un grand nombre d'entre-eux des mains des Agniers. Il s'acquit par là la considération de M. d'ARGENSON, comme celle de son successeur, le baron d'AVAUGOUR, qui crut pouvoir envoyer sans crainte le P. LEMOYNE, jésuite, dans son canton, en qualité d'ambassadeur. GARAKONTHE² vint à sa rencontre à deux lieues de distance, contre la coutume de son pays, qui ne permettait pas d'aller au-devant des députés au-delà d'un quart de lieue. Il fit preuve en cette occasion d'une bien grande délicatesse de politique, car sans conduire d'abord le député français à sa demeure, il alla le présenter aux différents chefs, qu'il croyait devoir amener à son avis, qui était de faire la paix, en la leur faisant envisager comme leur propre ouvrage, sachant bien que s'il paraissait en faire son affaire particulière, un grand nombre s'y opposeraient par jalousie. Ayant atteint son but, il partit pour Québec, vers la mi-septembre 1661, avec les députés des Goyogois (*Cayugas*) et des Tsnonnithouans (*Senecas*). Il rencontra sur sa route une troupe de guerriers de sa tribu commandés par le chef de guerre OUREOÛATI. Ils étaient chargés de chevelures et de dépouilles sanglantes. A cette vue, il parut embarrassé ; ses compagnons étaient d'avis de rebrousser chemin, ne pouvant se persuader qu'on les reçut comme ambassadeurs, après ce qui s'était passé ; mais après avoir réfléchi, et avoir fait entendre aux députés qu'il ne pouvait y avoir aucun danger pour eux, tandis qu'il y avait un missionnaire et d'autres Français dans leur canton, il continua sa route, et aborda à l'île de Montréal, où il fut reçu avec distinction. Il eut avec le gouverneur général des entretiens particuliers, où il fit paraître beaucoup d'esprit et de jugement. Ayant pris connaissance des propositions de M. d'Avaugour, il reprit la route de son pays, promettant d'être de retour avant la fin du printemps. Arrivé dans son canton, il fut

assez surpris de trouver la plupart des chefs dans des dispositions toutes différentes de celles où il les avait laissées. Il s'aperçut même qu'on faisait mine de se mettre en garde contre lui, et sans son adresse et sa fermeté, il courait risque de se voir désavoué par ceux là même qui l'avaient député vers le gouverneur. Il parvint par son habileté à reprendre son ascendant accoutumé ; le traité de paix fut conclu et ratifié, et le P. Lemoyne descendit à Montréal avec les prisonniers.

La paix parut sur le point d'être rompue en 1663 ; il y eut quelques actes d'hostilité ; mais la sagesse de Garakonthié maintint, ou rétablit la bonne intelligence entre les Français et les trois cantons mentionnés plus haut, dans le temps même que les Anglais, devenus maîtres de la Nouvelle Belgique, s'acquerraient une grande influence chez les Agniers et les Onneyouths (*Oncidas*) :

M. de TRACY venait d'être nommé vice-roi du Canada en 1665 ; Garakonthié le vint trouver à Québec, avec des députés d'Onnontagué, de Goyogoin et de Tsomnonthouan. Il fit de beaux présens au général, et l'assura de la parfaite amitié des trois cantons. Il parla avec autant de dignité que de modestie des services qu'il avait rendus au gouvernement français, et pleura à la manière des Iroquois, le P. Lemoyne, décédé depuis peu. Il dit à ce sujet, rapporte-t-on, des choses si touchantes et si bien pensées, que le vice-roi et les assistans en furent tout étonnés. Il conclut en demandant la confirmation de la paix et la mise en liberté des prisonniers faits par les Français depuis le dernier traité. M. de Tracy lui fit en public et en particulier beaucoup d'amitiés ; il lui accorda ce qu'il demandait, à des conditions raisonnables, et le combla de présens.

En 1669, Garakonthié obtint aux PP. BROUAS et GARNIER la permission de s'établir à Onnontagué pour prêcher l'évangile : il les logea chez lui, et leur fit bâtir une chapelle. Peu content de ces premières démarches, qui pourtant marquaient déjà beaucoup de zèle et de générosité, il se rendit à Québec, pour obtenir d'autres missionnaires, et on lui confia encore les PP. CARRIER et MILLET.

A peu près dans le même temps, les Iroquois et les Outaouais recommencèrent à se poursuivre à outrance. M. de COURCELLES, alors gouverneur, qui le prenait toujours sur un ton fort haut avec les Sauvages, prétendit leur faire accepter sa médiation. Un grand nombre de députés se rendirent à Québec, où Garakonthié arrangea l'affaire avec le gouverneur général, à la satisfaction apparente de toutes les parties. Il choisit cette occasion solennelle pour se déclarer chrétien. Il reçut le baptême de la main de l'évêque de Pétrée, et eut pour parrain M. de Courcelles, et pour marraine mademoiselle de BOUTEROUX, fille de l'intendant *ad interim*. Rien ne fut omis pour célébrer avec pompe cet évène-

ment : tous les députés des nations furent présents à la cérémonie.

En 1684, M. de la BARRE, alors gouverneur, ayant résolu de châtier les Goyogoins et les Tsonnonthouans, les Iroquois des trois autres cantons se firent médiateurs, et envoyèrent des députés audevant du général. Garakonthié était comme le chef de la députation. Ils trouvèrent la petite armée française presque aux abois dans une anse qui depuis fut appelée *Anse de la famine*. Garakonthié parla comme de coutume avec beaucoup de modération et de sagesse. Mais un chef, de la même tribu, nommé GARRANCUA, fit un discours fort hardi, et sut se donner tout l'honneur du traité fameux, et honteux pour les Français, par lequel M. de la Barre fut forcé, d'après ses engagements, de décamper dès le lendemain.

Garakonthié entra dans la suite dans tous les plans du P. DE LAMBERVILLE, et parut favoriser les Français, même après l'indigne trahison de Catarocouy. Cependant, quoiqu'il pût dire ou faire, il ne put empêcher le massacre de la Chine, fait par les Agniers, principalement. Il paraît qu'il perdit même la confiance des autres cantons et de ses compatriotes d'Onnontagué même, car la guerre recommença, devint générale, et les Iroquois ne voulurent entendre à des propositions de paix que lorsqu'ils y furent contraints par la nécessité, vers 1698 : Garakonthié mourut à peu près dans le même temps, dans un âge fort avancé.

On a parlé de la régularité de la conduite de cet illustre Iroquois dans la vie privée, de la pureté de ses mœurs, comme remarquables, même avant qu'il fût chrétien. C'est de lui qu'un de nos poètes a dit :

Salut, ô mortel distingué
Par la droiture et la franchise ;
Dont la candeur fut la devise ;
Honneur d'Onnontagué :

Ce que j'estime en toi, c'est bien moins l'éloquence,
L'art de négocier, que la sincérité,
Que la véracité,

Et des mœurs, chez les tiens, l'admirable décence.

F. M. B. . . . D.

LES PEINTRES GRECS,

OU TABLEAUX LES PLUS CÉLÈBRES DES PEINTRES DES TROIS
GRANDES ÉCOLES IONIQUE, SICYONIQUE ET AÏTIQUE.

POLYGNOTE de *Thasos* peignit un Guerrier avec son bouclier ; il peignit de plus le temple de Delphes, et le portique d'Athènes, en concurrence avec MILON.

APOLLODORE d'Athènes. Un Prêtre en adoration; Ajax, fils d'UILÉE, tout enflammé des feux de la foudre.

ZEUXIS. Une Alcmène; un dieu Pan; une Pénélope; un Jupiter assis sur son trône et entouré des dieux qui sont debout; Hercule enfant, étouffant deux serpens, en présence d'Amphitryon et d'Alcmène qui pâlit d'effroi; Junon Sacinienne; le tableau des Raisins; une Hélène et un Marsyas.

PARRHASIUS. Le Rideau; le peuple d'Athènes personnifié; Thésée; Mélécagre; Hercule et Persée; le Grand-Prêtre de Cybèle; une Nourrice crétoise avec son enfant; Philoctète; un dieu Bacchus; deux Enfans accompagnés de la Vertu; un Pontife assisté d'un jeune garçon qui tient une boîte d'encens, et qui a une couronne de fleurs sur la tête; un Coureur armé courant dans la lice; un autre Coureur armé déposant ses armes, à la fin de la course; Enée; Achille; Agamemnon; Ulysse; Ajax, fils de Télémaque, disputant à Ulysse les armes d'Achille.

TIMANTHE. Le Sacrifice d'Iphigénie; Polyphème endormi, dont de petits satyres mesurent le pouce avec un thyrses.

PAMPHYLE. Un Combat devant la ville de Phlius; une Victoire des Athéniens; Ulysse dans son vaisseau.

ECHION. Bacchus; la Tragédie et la Comédie personnifiées; Sémiramis; une Vieille qui porte deux lampes devant une nouvelle mariée.

APELLES. Campaspe, sous les traits de Vénus Anadyomène; le roi Antigone; Alexandre tenant un foudre; la Pompe de Mégabyse, pontife de Diane; Clitus partant pour la guerre, et prenant son casque des mains de son écuyer; un Habron, ou homme efféminé; Ménandre, roi de Carie; Ancée; Gorgosthein le tragédien; les Dioscures; Alexandre et la Victoire; Bellonne enchaînée au char d'Alexandre; un Héros nu; un Cheval; Néoptolème combattant à cheval contre les Perses; Achélous avec sa femme et sa fille; Antigonus armé; Diane dansant avec de jeunes filles; les trois tableaux connus sous le nom de l'Eclair, du Tonnerre et de la Foudre.

ARISTIDE de Thèbes. Une Ville prise d'assaut, et pour sujet une Mère blessée et mourante; Bataille contre les Perses; des Quadrigés en course; un Suppliant; des Chasseurs avec leur gibier; le portrait du peintre LEONTION; Biblis; Bacchus et Ariane; un Tragédien accompagné d'un jeune garçon; un Vieillard qui montre à un enfant à jouer de la lyre; un Malade.

PROTOGÈNE. Le Lyalissus; un Satyre mourant; Cydippe; Télépolème; un Philisque méditant; un Athlète; le roi Antigonus; la Mère d'Aristote; Alexandre; Pan.

ASCLEPIODORE. Les douze grands Dieux.

NICOMAQUE. L'Enlèvement de Proserpine; une Victoire s'élevant dans les airs sur un char; Ulysse et Apollon; Diane;

Cybèle assise sur un lion ; des Bacchantes et des Satyres ; Scylla.

PHILOXÈNE d'*Erétrie*. La Bataille d'Alexandre contre Darius ; trois Silènes.

PAUSANIAS de *Sicyone*. L'Hémérésios, ou l'Enfant ; Glycère assise et couronnée de fleurs ; une Hécatombe.

EUPIRANOR. Un Combat équestre ; les douze Dieux supérieurs ; Thésée ; Ulysse contrefaisant l'insensé ; un Guerrier remettant son épée dans le fourreau.

CYDIAS. Les Argonautes.

ANTIDOTAS. Le Champion armé du bouclier ; le Luteur ; le Joueur de flûte.

NICIAS d'*Athènes*. Une Forêt ; Némée personnifiée ; Bacchus ; Hyacinthe ; Diane ; le Tombeau de Mégabyse ; la Nécromancie d'Homère ; Calypso ; Io et Andromède ; Alexandre ; Calypso assise.

ATHENION. Phylarque l'Historien ; un Syngénicon ; une Assemblée de famille ; Achille déguisé en fille ; un Palefrenier avec un cheval.

TIMOMAQUE de *Byzance*. Ajax ; Médée ; Iphigénie en Tauride ; un Lecythion ou maître à voltiger ; une Famille noble ; une Gorgone.

ARISTOLAÛS. Epaminondas ; Périclès ; Médée ; Thésée ; la Vertu ; le Peuple athénien personnifié ; une Hécatombe.

SOCRATE. Les filles d'Esculape, Hygie, Eglé, Panacée, Laso ; Œnos, ou le Cordier saigné.

ANNIPHILE. L'Enfant soufflant le feu ; les Fileuses au fuseau ; la Chasse du roi Ptolémée ; le Satyre aux aguets.

ARISTOPHON. Ancée blessé par le sanglier de Calydon ; un tableau allégorique de Priam et d'Ulysse.

ARTEMON. Danaë et les Corsaires ; la Reine Stratonicé ; Hercule et Déjanire ; Hercule au mont Œta ; Laomédon.

Parmi les femmes qui se sont livrées à la peinture, on nomme TIMARÈTE, fille de MYCON, peintre athénien. Elle fit un tableau de Diane à Ephèse. IRENE, fille du peintre CRATINUS. Elle avait peint une figure de femme que l'on voyait à Eleusis.—ARISTARETE, fille et élève de NEARCUS. Elle avait peint un Esculape.—LARA, de Cyrénie ; renommée pour sa manière rapide de travailler. Elle peignait sur ivoire au pinceau ; elle réussissait parfaitement aux portraits de femmes ; elle fit le sien au miroir.

On admet généralement que ce fut la Grèce qui donna l'art du dessin à l'Italie. Cependant les peintures des vases et des tombes étrusques, découvertes en si grand nombre, prouvent que l'art avait déjà été en honneur en Italie dans les temps anciens.

Les premiers peintres qui vinrent en Italie, y furent amenés, dit-on, par Demaratus, père de Tarquin l'Ancien. Quoiqu'il en

soit, l'influence exercée par l'Etrurie pendant le règne des Tarquin est hors de doute.

Vers l'an 450 après la fondation de Rome, FABIUS peignit le temple de SALUS sur le mont Quirinal. On lui donna le surnom de *Pictor* (le Peintre), et l'on croit que ce titre lui fut assigné comme un ridicule.

Cicéron dit, dans le premier livre des *Tusculanæ* : " Croirions-nous que si l'on eût fait à Fabius, homme d'une famille illustre, un titre de gloire de s'être livré à la peinture, il ne se serait pas élevé parmi nous un grand nombre de Polycletes et de Parrhasius ? L'honneur nourrit les arts ; tout le monde est excité par la gloire de s'y exercer ; mais ils languissent chez tous les peuples qui les dédaignent."

Marcus Valerius Messala fut le premier qui, sur l'une des murailles latérales de la *Curia hostilia*, fit placer un tableau où était représenté le combat dans lequel il avait défait, en Sicile, les Carthaginois et le roi Hiéron, l'an de la fondation de Rome 490.

Lucius Scipion plaça dans le Capitole un tableau représentant sa victoire en Asie, et Scipion Emilien ne put contenir son dépit en voyant les tableaux que Lucius Hostilius Manninus, qui était entré le premier d'assaut dans Carthage, fit placer dans le Forum, et qu'il prenait plaisir à expliquer au public.

Le poète PACUVIUS, environ 150 ans après, peignit le temple d'Hercule dans le *forum boarium* (marché aux bœufs).

TURPILIUS, chevayer romain, est ensuite le premier peintre marquant que l'on cite. Il fit de beaux ouvrages à Vérone. Plinè dit qu'il peignait de la main gauche.

Jules-César avait une belle galerie, et il enrichit plusieurs temples de peintures.

Sous le règne d'Auguste, Marcus LEPIDUS acquit une grande célébrité comme peintre de vues, de marines, de paysages, &c.; qu'il enrichissait de figures.

ARELLIUS fut célèbre à Rome peu de temps après Auguste.

AMULIUS, Peintre sous Néron, est connu par sa gravité exagérée. Il ne quittait jamais la toge lors même qu'il travaillait. Néron lui fit faire son portrait sur toile : il avait 120 pieds. Cette idée paraît singulièrement barbare.

Cornelius PINXS et Accius PRISCUS peignirent, sous le règne de Vespasien, le temple de la vertu et de l'honneur.

Les tableaux les plus remarquables dont Rome était orné étaient dus aux princeaux d'artistes étrangers. Ce fut surtout après la victoire de Lucius Mummius sur les Achéens, en 619; que la vogue des tableaux grecs commença à Rome. Parmi le butin exposé en vente à Corinthe, il se trouva un tableau de Bacchus, de la main d'Aristide : le roi Attale le poussa, à l'enchère; jusqu'à la somme de 600,000 sesterces; mais Mummius le fit

emporter, et le déposa à Rome dans le temple de Cérés. Les Romains sentaient alors si peu le prix de la peinture, qu'à la prise de Corinthe, les tableaux furent jetés confusément par terre, et les soldats s'en servaient comme de tables pour jouer aux dés.

ZOOLOGIE AMÉRICAINE.

LE QUINCAJOU.

Le *Quincajou* appartient exclusivement à l'Amérique : on prétend même qu'il est confiné dans la partie de ce continent comprise entre les deux tropiques ; mais cette opinion n'est pas encore fondée sur des observations assez nombreuses et décisives. Quoique ce quadrupède ne soit probablement pas très rare, sa manière de vivre le soustrait aux recherches du chasseur et du naturaliste. Son séjour de prédilection est l'intérieur des forêts, les fourrés impénétrables. Immobile pendant tout le jour, il ne se met en mouvement qu'au retour des ténèbres, et dès que le jour paraît, il se hâte de choisir une retraite où il puisse attendre avec sécurité le moment de reprendre ses courses nocturnes. Durant ce temps d'activité, il est beaucoup plus sur les arbres qu'à terre, et peut rester ainsi très longtems hors de la portée des observateurs. Il n'est donc pas étonnant que Buffon l'ait mal connu, que plusieurs naturalistes l'aient rapproché du *Carcajou*, autre quadrupède du même continent, qui grimpe aussi sur les arbres, mais qui fréquente les pays froids et chasso pendant le jour, attaque de grands animaux, et terrasse même, dit-on, l'élan d'Amérique (original). Quoique le quincajou soit carnassier, il ne fonde sa subsistance que sur de petites proies, et ne dédaigne point les grenouilles et même des insectes. D'ailleurs, il est beaucoup plus petit que le carcajou, et n'excède pas beaucoup la grandeur du chat sauvage, bien que son corps soit plus épais, et que ses membres paraissent généralement plus robustes. On assure cependant qu'il attaque dans les forêts d'assez grands animaux, qu'il les surprend en s'élançant sur leur cou, du haut des arbres où il se tient en embuscade, et qu'il se plaît à sucer le sang de ses victimes : cette habitude, qui est celle du carcajou et du glouton, a peut-être été attribuée par erreur au quincajou, l'un des carnivores les moins redoutables, et qui même dans l'état de liberté, associe volontiers des alimens végétaux à la nourriture animale que ses chasses lui procurent.

La structure et les mœurs de ce quadrupède en font un être à part, et justifient les naturalistes qui en ont fait un genre distinct, sous le nom de *cercocleptes* : il se sert de sa queue avec adresse pour s'accrocher aux branches et amener à lui les corps qui ne sont pas trop lourds ; il est aussi pourvu d'une langue extensible au-dehors, comme celle de la girafe, et encore plus mobile, plus *prenante* ;

avec laquelle il sait enlacer sa proie, fouiller dans les arbres creux, dérober le miel des abeilles sauvages, &c. Ajoutois que ses pattes de devant sont propres à tenir ce qu'il rongé, à la manière des écureuils, dont il a quelques habitudes.

En considérant cette réunion de facultés et d'organes, il semble que la nature a traité le quincajou avec une extrême faveur ; mais ses yeux ne peuvent supporter l'éclat du jour ; la lumière les blesse encore lorsque la prunelle est tellement contractée qu'elle ne paraît plus que comme un point noir. Il est donc réduit à se tenir dans une retraite obscure, tandis que tous les animaux qui ne sont pas *lucifuges* se livrent à leurs occupations et prennent leurs ébats, en attendant le repos de la nuit.

Les quincajoux occupent parmi les quadrupèdes la place assignée aux hiboux parmi les oiseaux ; mais ils ne méritent point qu'on les compare à Poiseau de Minerve ; tout ce que l'on sait sur leur manière de vivre dans les forêts les assimile aux carnassiers du dernier ordre, sans courage, sans générosité, sans prévoyance ; exterminant en pure perte des animaux qu'ils n'emportent point pour les manger. Sa tête courte et grosse pour sa taille, ses yeux petits et sombres, lui donnent un air de férocité dont on ne peut le justifier entièrement, car il pourrait se contenter d'une nourriture végétale, et même la chair n'est pas l'aliment qu'il préfère à tous les autres. Sa passion pour le miel est si forte que les abeilles sauvages n'ont pas d'ennemi plus redoutable. On peut le comparer, à cet égard, au blaireau du cap de Bonne-Espérance, autre devastateur de ruches. Les missionnaires espagnols, peu instruits en histoire naturelle, et qui ont pris le quincajou pour un ours de petite taille, l'ont nommé *ours du miel*. La destruction d'une prodigieuse quantité de nids d'oiseaux doit aussi lui être imputée ; et l'on pense bien que la couveuse n'est pas épargnée lorsqu'elle se laisse surprendre sur ses œufs.

La fourrure du quincajou est lustrée, d'une couleur de noisette pâle. Cet animal tombe trop rarement entre les mains des chasseurs pour que ses dépouilles soient un objet de spéculation. Le premier qui a été transporté en Europe y a été montré comme un *animal inconnu des naturalistes*. Nous ne croyons pas qu'il ait jamais été vu en Canada.

M É L A N G E S .

L'ILE DE GOZO.

L'ILE de Gozo, près de Malte, paraît être celle que les anciens supposaient avoir été habitée par la déesse Calypso ; c'est une opinion soutenue par Pomponius MELA et par CALLIMACUS. Les Grecs appellaient cette île *Gaulos*, et les Romains *Gaulum*. Sous

la domination de ce dernier peuple, elle était ville municipale. On présume que le nom de Gozo lui a été donné par les Espagnols : dans leur langue, ce mot signifie *plaisir*.

Peut-être Malte, Gozo et Comino ne formaient dans l'origine, des temps qu'une seule et même île.

C'est à Gozo que M. MAZZARA a étudié, en 1827, les vestiges d'un temple qu'il croit autédiluvien, et que les habitans appellent *Tour des Géants*. Cet édifice immense est composé de masses informes, de rochers entassés les uns sur les autres ; mais à l'intérieur et à l'extérieur, ses parois ont été revêtues de pierres taillées. On remarque quelques sculptures grossières, des niches et des autels.

On appelle *Pierre du Général* un rocher qui se trouve à l'extrémité de l'île. Les habitans ont imaginé un moyen aussi ingénieux qu'intrépide, pour passer sur cette roche, où l'on trouve en abondance le champignon que PLINÉ désigne sous le nom de *fungus melitensis* ; ils se servent à cet effet d'une double corde qui soutient une espèce de caisse roulante.

LA FORET NEUVE ET LES ENFANS DU ROI.

Sur l'article de la chasse, GUILLAUME le Conquérant était intraitable. D'après une de ses lois, on crevait les yeux à l'homme qui avait tué en lièvre. A son arrivée en Angleterre, il contraignit ses sujets d'abandonner aux bêtes sauvages un espace de trente milles carrés, où il détruisit les habitations et les églises, et qu'on nomma *la forêt neuve*. Or dans cette forêt périrent, à la chasse, trois enfans de Guillaume : deux tués par des corfs, le troisième par une flèche. Du nombre de ces chasseurs fut le roi GUILLAUME le Roux. Ce chef de l'Angleterre allait recevoir du jeune duc d'Aquitaine Guillaume IX, la Guienne et le comté de Poitiers, en garantie de quelque argent qu'il lui avait prêté ; y assal du roi de France, il allait devenir sur le continent plus puissant que son suzerain, lorsqu'une flèche décochée contre un corf par TYRREL, gentilhomme français, rencontre un arbre et ricoche sur le roi, dont elle perce le cœur.

Les Anglais attribuèrent ces accidens à l'intervention de la justice divine, qui fit servir à la punition des violences du conquérant, les plaisirs mêmes pour lesquels il avait commis tant d'injustices.

LA CANNE DE JEAN LE CRUEL.

Aux bâtons célèbres dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, on peut encore ajouter la canne du czar russe JEAN WASILEVITCH, surnommé *le Cruel*. Cette canne, qu'on montre aux étrangers, dans le palais impérial du Kremlin à Moscou, est en ivoire et d'un très beau travail. Son bout supérieur est monté

en or, et celui qui touche la terre est en acier, et forme un stylet bien affilé. Jean le Cruel se servait de cette canne dans ses promenades, et plus souvent encore en donnant audience à ses boyards, généraux ou fonctionnaires dont il était mécontent. Il s'approchait de celui qui avait excité son ressentiment, mettait la pointe de sa canne sur son pied, le clouait ainsi au parquet, et en s'appuyant de toute sa force sur la canne, il causait tranquillement avec lui une demi-heure et plus. Le malheureux devait soutenir cette conversation avec calme et résignation, s'il ne voulait encourir des malheurs plus grands.

PASSION DE HENRI IV POUR LE JEU.

“ Nous faisons le plus plaisant carnaval du monde, écrivait, en 1567, un des premiers magistrats de Bordeaux à un de ses amis. Le prince de Béarn a prié les dames de se masquer et de donner bal tour à tour. Il aime le jeu et la bonne chère. Quand l'argent lui manque, il a l'adresse d'en trouver, et d'une manière toute nouvelle et toute obligeante : il envoie à ceux qu'il croit de ses amis une promesse écrite et signée de lui. Jugez s'il y a maison où il soit refusé. On tient à beaucoup d'honneur d'avoir un billet de ce prince, et chacun lui prête avec joie, parce qu'il y a deux astrologues ici qui assurent que leur art est faux, ou que ce prince sera un jour un des plus grands rois de l'Europe.”

Henri avait alors treize ans. L'amour du jeu le posséda par la suite à un tel point, que SULLY se plaint, dans ses mémoires, des dépenses excessives qui en résultaient, et nous apprend que ses remontrances à cet égard étaient fréquentes : le roi en était quitte pour des promesses d'amendement. Toutefois il craignait tellement les gronderies du grand-maître, que plus d'une fois il retarda le paiement de ses dettes de jeu pour ne pas les lui avouer sur-le-champ.

Henri IV jouait même en public : il écrivit un jour à Sully pour lui demander 9,000 livres qu'il avait perdues à la foire Saint-Germain, en bijoux et bagatelles, lui mandant que les marchands *le tenaient aux chausses* pour cette somme.

Cette passion de Henri IV porta aux mœurs une funeste atteinte : le souverain révoqua en quelque sorte, par son exemple, les lois anciennes qui défendaient le jeu, et ses grandes qualités mêmes aggravèrent le mal, en rendant moins honteuse une passion qu'elles entourèrent de leur prestige. Les courtisans ne se firent pas faute d'imiter le maître ; la ville imita la cour, et il s'ouvrit, sous son règne, un grand nombre de tripots publics, ridiculement décorés du nom d'académies de jeu. “ Presque tous, grands et petits, nobles et marchands, dit L'ESTOILE, ne parlaient que de jouer des pistoles avec tant de fureur, qu'il semblait que mille pistoles étaient moins que n'était un sou du temps de FRANÇOIS 1er,

et ce fut la cause de tant de banqueroutes que l'on vit dans ce temps-là."

Suivant le même auteur, on comptait à Paris, sur la fin du règne de Henri IV, quarante-sept brelans autorisés, dont les principaux magistrats retiraient chacun une pistole par jour. Ces repaires furent supprimés au commencement du règne de Louis XIII; les anciennes lois contre le jeu se réveillèrent pour un temps, et il fut même ajouté à leur rigueur.

ETABLISSEMENT DE LA BANQUE D'ANGLETERRE.

LES avantages qui résultaient pour l'Italie et Amsterdam des spéculations des banques paraissent avoir mérité avant toute autre l'attention des Anglais, sous le règne de fer de CROMWELL. Vers l'an 1650, on forma le projet d'un établissement sur le même pied à Londres. On proposa de n'établir qu'une seule banque dont on créerait des succursales dans les différentes villes de commerce de l'empire. On publia un prospectus de ces vues en 1651, et ce projet était signé POTTER & ROBINSON; mais on y trouva peu d'encouragement. En 1657, un marchand, du nom de Samuel LAMB, adressa sur le même sujet un pamphlet à Cromwell: l'auteur s'évertuait à faire ressortir tous les avantages, prétendus ou réels, qui découleraient de ses conceptions; mais le dictateur avait l'esprit travaillé par trop d'autres affaires pour s'occuper de spéculations mercantiles. En 1683, le Dr. Hugues CHAMBERLIN, homme entendu dans les opérations financières, donna l'élan à la chose, aidé par Robert MURRAY, en prêtant de l'argent aux nécessiteux à six pour cent, et émettant des billets promissoires, payables à demande à la banque. Cependant, d'après les renseignements que fournit ANDERSON, dans son Histoire du Commerce, ce projet avorta.

La banque d'Angleterre fut établie par une charte, sous le grand sceau de GUILLAUME & MARIE du 27 juillet 1694. Le fondateur de cette banque, maintenant le plus puissant établissement de l'univers commercial, fut un nommé Guillaume PATERSON, né à Dumfreishire, en Ecosse. Il fut vigoureusement aidé par un habile marchand de Londres, du nom de HOLLAND, dont les talens et la capacité furent souvent préconisés par Paterson. Dès lors elle commença ses opérations d'échange, de prêt, d'escompte, &c.

TRADUCTION LIBRE DE L'ANGLAIS.

(Mr. BIBAUD:—J'ai lu, il y a plusieurs années, dans un journal anglais, l'article suivant. Je l'ai trouvé assez intéressant pour vous l'adresser; mais comme je n'ai plus le journal devant moi, ma traduction ne sera pas tout-à-fait conforme à l'article original; je traduis de mémoire et ne garantis que le fond. Votre, &c. Y. Z.)

JE voyageais il y a environ dix ans en Angleterre, pour une affaire

pressante et qui m'était survenue si subitement que je n'avais eu le temps de prendre avec moi qu'un petit paqueton de linge ; et dans le fond, le voyage que je devais faire ne devait durer que peu de jours. Le troisième jour, après avoir marché avec rapidité toute la journée, j'arrivai près de la ville où je devais coucher ; il était tard, il pleuvait à verse, à peine pouvais-je distinguer le chemin qui suivait une côte fort raide, au bas de laquelle roulait un torrent. Tout-à-coup, j'éprouve un choc et nous voilà roulant, voiture et chevaux et postillon et moi. Je me relève de mon mieux dans l'obscurité, couvert de boue, froissé, mais sans blessure grave. Je me rends avec peine à la ville, j'entre dans la première auberge que je rencontre, et trop brisé pour avoir faim, je me jette sur un lit et je m'endors. Il était encore nuit et je me réveille au bruit de ma porte qu'on ouvre avec violence. Le maître de l'auberge se précipite dans ma chambre accompagné de deux hommes qui se jettent sur moi et me garrottent avant que l'excès de ma surprise me permît de demander la cause de cette violence. Je le sus bientôt : un voyageur couché dans la chambre voisine de la mienne avait été volé et assassiné : on avait trouvé des traces de sang près de ma chambre ; on m'accuse du meurtre ; enfin on croit trouver aussi des traces de sang dans ma chambre. Pour comble de malheur, une gazette trouvée dans ma poche était tachée de sang, sans doute par suite de quelques égratignures lors de ma chute, mais que mes gardiens attribuaient à la lutte que j'avais eue avec le défunct. La fenêtre de sa chambre était ouverte ; c'est par là, disaient-ils, que j'avais jeté à quelque complice en dehors de la maison, les effets que j'avais volés ; j'eus beau me récrier, tout fut inutile, et dès que l'heure le permit, on me conduisit devant le juge de paix. Sur les indices dont j'ai parlé, joints à ma toilette, mes habits de voyage encore souillés de boue, mon air plus que négligé, et bien plus peut-être encore, sur ma qualité d'inconnu dans l'endroit et d'étranger (car je ne suis pas Anglais), je fus envoyé en prison. Je voulais écrire à mes amis pour qu'ils vinssent m'aider, me défendre, prouver mon caractère—le geolier me refusa tout net. Le malheur qui me poursuivait voulut que la cour d'assise s'ouvrit précisément ce jour-là, dans la ville où je me trouvais pour mon malheur : une accusation est intentée contre moi, je réclame un délai, pour faire venir des témoins pour prouver qui je suis ; on me refuse. L'accusateur public dit que ce n'est qu'un prétexte, qu'un homme de ma tournure, que personne ne connaît, qui tombe on ne sait d'où, ne peut avoir que des complices. Tout était contre moi ; je ne connaissais pas même le nom du postillon qui m'avait versé la veille ; mon portefeuille, qui aurait pu me faire connaître par les papiers qu'il contenait, était resté dans le ruisseau. J'avais entendu vanter les institutions, les lois de l'Angleterre et la protection dont elles entourraient un prisonnier, un accusé ; je les

trouvai bien cruelles, lorsque le jury, sans sortir, déclara coupable, un pauvre étranger à qui on avait refusé tout moyen légitime de défense. Aussitôt le juge se couvre; on fait une lugubre proclamation, et le juge me fait un long discours sur l'énormité d'un crime que je n'avais pas commis, et finit par me dire de me préparer à la mort. Mais que devins-je lorsqu'il me dit qu'en vertu de je ne sais quel statut concernant le meurtre, je devais être exécuté le surlendemain. Homme de sang, lui dis-je, vous faites bien de me recommander à la merci de Dieu, car il n'y a sur votre terre ni justice, ni miséricorde à attendre: il suffit d'être inconnu, d'être malheureux, pour être jugé coupable. J'allais continuer: sur un signe du juge, on me reconduisit en prison.

Lecteurs, je vous fais grâce des amères réflexions que je fis pendant ces deux cruelles journées. Un prêtre fut introduit dans ma chambre; il prononça des paroles de résignation et de paix; il me fit espérer que je trouverais dans le ciel la justice que la terre me refusait; il réussit à me calmer un peu. Enfin mon dernier jour naquit; le soleil se leva pour la dernière fois pour moi et brilla un instant à travers les barreaux de ma fenêtre. Le bourreau se présente, la victime est liée. Je le suis à travers les malédictions d'une multitude avide d'un spectacle quelconque. Arrivé sur le lugubre échafaud, je voulais encore protester de mon innocence; ma langue attachée à mon palais me refusa ce dernier service. Je reçus une dernière bénédiction, le fatal bandeau s'abaisse sur mes yeux, une détente part. Je tombe et tournoie. La corde se casse *et je me réveille!* Dieu! quel mauvais rêve j'avais fait! j'étais inondé de sueurs; le médecin me tâte le pouls et m'assure que la crise était passée. Ma chûte dans la voiture de poste n'était que trop vraie, et j'étais resté sans connaissance pendant plusieurs jours, pendant lesquels apparemment j'avais eu tout le temps de faire ce beau rêve.

COMMENCEMENT DE LA NAVIGATION A VAPEUR SUR L'ATLANTIQUE.

Le premier vaisseau à vapeur qui ait passé l'océan Atlantique avait été équipé par des particuliers de Savannah (état de Georgie), il y a environ 30 ans, quoiqu'il soit difficile d'en préciser la date. Cependant un journal de Savannah, de date toute récente, nous fournit une légende intéressante sur ce sujet: nous en extrayons ce qui suit:

« Une compagnie s'établit à Savannah, et favorisée dans ses projets par la législature de la Georgie, qui lui accorda, en 1818, une charte d'incorporation, elle s'appliqua activement à réaliser le plan qu'elle se proposait. Les directeurs de cette association nommèrent MM. POTT & MCKENNIE de New-York, agens de la

nouvelle compagnie formée pour l'encouragement de la navigation à la vapeur. Les nouveaux agens furent chargés de la construction d'un vaisseau à vapeur qui, par un effort d'activité incroyable, fut terminé dans le court espace d'un mois. La barque fut lancée et prête à être mise en mer vers le milieu de mars. La carène avait été construite à New-York, mais l'engin sortait des fonderies d'Elisabethtown (New-Jersey). Elle reçut le nom "*Savannah*." Le 22 mars, elle fut essayée; la machine mise en jeu fonctionna très bien: tous ceux qui étaient sur le vaisseau, pendant une petite excursion qu'il fit devant la baie, vantèrent la perfection de l'appareil.

Le 20 mai, 1819, le pyroscaphe laissa Savannah pour se rendre directement à Liverpool: y étant arrivé heureusement, le capitaine qui le commandait se détermina à se rendre à Saint-Petersbourg. L'empereur et autres personnages illustres qui visitèrent ce vaisseau, préconisèrent l'industrie américaine. On le visitait avec curiosité et avec admiration. Au mois d'octobre, le capitaine résolut de revenir en Amérique: après avoir visité Copenhague et autres villes de commerce, il eut à assuyer une violente tempête dans la mer du Nord; mais le vaisseau lutta avec avantage contre ses efforts, arriva à Savannah le 30 novembre, même année, et le 4 décembre, partit pour Washington, où il fut l'objet des éloges et de l'admiration de toute la population. L'intention du capitaine ROGERS qui le commandait, était de l'offrir au gouvernement des Etats-Unis comme vaisseau propre à transporter des couriers expédiés pour outre-mer; mais le cabinet de Washington refusa d'en faire l'acquisition.

Après avoir été abandonné, faute d'encouragement, ce beau vaisseau fut vendu pour payer les dettes qu'on avait créées pour le construire. On s'aperçut qu'on rencontrerait trop de difficultés à le maintenir sur pied; que le revenu qu'il produirait n'équivaldrait pas à ses dépenses. L'engin en fut ôté, et l'on fit de la coque un vaisseau *packet*, ou paquebot, qu'on employa à naviguer entre Savannah et New-York, jusqu'à ce qu'il fut perdu près de Long-Island."

Le *Savannah*, ce premier vaisseau à vapeur qui fendit les eaux de la mer, était du port de 300 tonneaux, et en tout gréé et équipé comme le sont les vaisseaux à deux mâts.

LE PROGRES.

(M. L'ÉDITEUR:—Le morceau curieux et facétieux suivant, que je viens de lire dans un journal français, serait peut-être placé à propos dans la ticle de votre *Encyclopédie* que vous avez coutume d'intituler *Mélanges*. Je suis, &c. Un de vos lecteurs.)

Bien des moyens ont été découverts, depuis quelques années, pour abrégér les distances, et rendre aussi promptes que faciles les com-

munications de la pensée. Par les chemins de fer on quadruple la vitesse des voyages ; à l'aide des télégraphes, on communique par signes avec une rapidité presque fabuleuse, et les pigeons voyageurs portent en quelques heures, de Paris à Bruxelles, des lettres dont ils transmettent la réponse dans la même journée. Cependant du train dont vont les choses, ces moyens, qui nous semblent aujourd'hui si commodes, si extraordinaires, seront rire un jour nos enfans, qui se demanderont naïvement comment on pouvait vivre en un siècle aussi pauvre que le nôtre sous le rapport du *confortable*. Oui, dans cinquante ans sans aucun doute, les véhicules à vapeur seront les véhicules des mendiants ; les télégraphes, une invention presque sauvage, et les pigeons voyageurs de véritables tortues. Une foule de découvertes remarquables, dont la plupart, il est vrai, sont encore à l'état spéculatif dans quelques audacieux cerveaux, nous autorisent à penser ainsi, car elles sont un jour destinées à devenir vulgaires, et à rejeter dans le domaine du *rococo* le magnifique attirail dont nous sommes si fiers aujourd'hui. — On parle déjà beaucoup dans le monde savant de la prochaine direction des ballons au moyen de la roue ou hélice, et nous ne doutons pas qu'au printemps prochain les expériences projetées ne réussissent complètement. Or, voyager dans l'atmosphère avec la rapidité de l'oiseau, sans secousses et sans bruit ; traverser l'Océan, les montagnes, les gouffres, les déserts au-dessus des nuages et de la pluie, dans un ciel toujours bleu, nous paraît devoir rejeter sans peine nos modernes wagons dans la théorie des *coucous*. Puis, le savant docteur ARNOLT s'applique à construire, au moyen d'un porte-voix parabolique et d'un miroir concave convenablement disposés, un télégraphe acoustique, au moyen duquel deux personnes pourront parfaitement converser, à la distance de plusieurs lieues, sans pourtant être entendues des points intermédiaires, et sans parler plus haut qu'elles ne le feraient au coin du feu. Avec ces miroirs et ces porte-voix, la nuit comme le jour, par la pluie ou par le beau temps, l'hiver comme l'été, on pourra causer tranquillement et commodément à vingt lieues de distance avec un ami. Avouons qu'après de cette ingénieuse manière de communiquer ses pensées à distance, les télégraphes par signes ne sont plus que des jeux d'enfans. Et puis, quand les tuyaux atmosphériques sillonneront toute l'Europe, quand ces longs tubes munis de machines à vapeur foulantes et aspirantes pousseront et attireront les lettres renfermées dans une boule, aussi rapidement qu'avec le soufle nous ferions mouvoir dans une sarbacane une légère balle de liège, que deviendront nos malle-postes, nos couriers et nos pigeons ?

Vanité des vanités ! nous croyons être arrivés à l'apogée de la perfection, aux derniers raffinemens du *confortable* : hélas ! et nous en sommes bien loin. Nous avons déjà vu bien des merveilles ; mais celles-la ne sont rien en comparaison de celles dont nos enfans

seront les fortunés témoins. On nous raconte aussi qu'en Angleterre les maisons commencent à se construire sans le secours des maçons : heureux pays ! On nous dit qu'une simple grue, mue par la vapeur sur un rail circulaire, prend les pierres avec ses griffes, s'allonge, se tourne, et les dépose, chacune à sa place, sans peine, sans bruit, et avec une inimitable précision. L'architecte est là qui ordonne ; la grue exécute fidèlement ; la maison s'élève, et tout est dit. Donc, dans quelques années, on ne parlera plus du maçon que comme une race d'hommes heureusement perdue, pour le plus grand repos des bourgeois propres et paisibles. Enfin, la navigation à la vapeur est aussi destinée à une révolution complète et prochaine. Au lieu de ces épouvantables roues qu'une vague réduit en morceaux, et qui bouleversent tout sur leur passage, on se servira bientôt des machines palmipèdes inventées par M. DE JOUFFROY. Ces machines seront placées sous les navires absolument comme des pattes de canards, et imprimeront dans tous les sens, avec une notable économie de force, un mouvement rapide aux bâtimens de guerre les plus lourds, et cela en dépit du vent, des vagues et des courans ; de sorte que nous pourrons dire un jour, avec vérité, que l'homme, grâce à son génie, s'est rendu maître et vainqueur de tous les élémens réunis.

MUSIQUE ANCIENNE,

OU NOTICE SUR QUELQUES UNS DES INSTRUMENS DE MUSIQUE LES PLUS
USITÉS CHEZ LES ANCIENS.

Flûte. La flûte était connue en Asie avant de l'être en Europe. Homère ne fait mention des flûtes que deux fois dans l'*Iliade* ; dans l'*Odyssée*, où il n'est question que de l'Europe, il n'en parle aucunement. Ce fut dans la Béotie, ou à Thèbes, que l'on fit d'abord usage de la flûte phrygienne. Outre la flûte simple, on avait la flûte double, dont l'une, appelée *sinistra*, était dans la main gauche, et servait à jouer le dessus ; et l'autre, appelée *dextra*, était dans la main droite, et servait à jouer le dessous et à accompagner l'autre. Un certain SACADAS, d'Argos, en jouant de la flûte, emporta pendant plusieurs pythiades les plus vifs applaudissemens. Il en résulta que le nombre des amateurs de cet instrument augmenta de plus en plus dans les républiques de la Grèce, et surtout à Thèbes. Pour accompagner les chants des premières tragédies on préféra la flûte à la lyre. Dans les temps reculés, il entra dans l'éducation des jeunes Athéniens bien élevés d'apprendre à jouer de la flûte. Mais plus tard, les joueurs de flûte, qui étaient pour la plupart natis de Thèbes et d'un orgueil excessif, devinrent ridicules. On a conservé les noms d'un grand nombre de joueurs de flûte célèbres. ANTIGENIDES accompagnait le poète

PHILONENUS, lorsqu'il chantait ses poésies, et fut professeur d'ALCIBIADE. Il dit un jour à un de ses élèves trop peu goûté, suivant lui : " Une autre fois, tu joueras pour moi et pour les muses." THEODORUS, le père de l'orateur SOCRATE, était facteur de flûtes, et cet état lui avait procuré, selon PLUTARQUE, une fortune assez considérable pour donner à ses enfans une très bonne éducation, et pour pouvoir salarier, dans les cérémonies religieuses, un chœur de chanteurs, au nom de sa tribu. TIMOTHEE, de Thèbes, joua un jour sur la flûte le nome orthien avec un tel art, qu'ALEXANDRE le Grand, transporté d'une ardeur guerrière, se précipita en pleurant sur ses armes. Un élève de ce Timothée, HARMONIDES, expira d'émotion la première fois qu'il se fit entendre en public. BACCHIS, BOA, GALATEE, GLAUCE, LAMIA, NEMEDA, étaient des joueuses de flûte renommées. EVIUS, de Chalcis en Eubée, joua de la flûte à la cérémonie du mariage d'Alexandre. DIODORUS, musicien favori de NERON, augmenta le nombre des trous de l'instrument. Un bas-relief, publié par VISCONTI, prouve que les anciens connaissaient la flûte traversière. Les Romains tiraient leurs joueurs de flûte de l'Etrurie.

On appelait *phorbeion* chez les Grecs, et *capistrum* chez les Romains, l'espèce de bandage de cuir que les musiciens plaçaient sur leur bouche, et qui était percé à l'endroit où passait l'anche de la flûte. Le *phorbeion* ou *capistrum* empêchait les joues et les lèvres de souffrir en s'enflant, et metait le musicien à même de mieux gouverner son haleine.

On trouve dans les lois des douze tables, instituées vers l'an 500 de Rome, que le maître des funérailles pouvait y employer dix joueurs de flûte. Au rapport d'HORACE, LUCIUS fut le premier qui, vers l'an 510, inventa à Rome une comédie, qui ne consistait alors qu'à réciter des vers sur le théâtre, et à être accompagné par des joueurs de flûte, puis ensuite par des joueurs d'instrumens à cordes. Sous le consulat d'EMILIUS, l'an de Rome 560, la musique parut avec plus d'éclat, et fut introduite dans les festins : on accorda alors des privilèges aux musiciens de tous les pays qui viendraient s'établir à Rome.

Syrinx. Flûte de Pan, composée de sept tuyaux de grandeur inégale. On voit souvent la syrix figurée, sur les monumens, dans la main des faunes, des satyres et des personnes rustiques : c'est un des emblèmes de la vie pastorale.

Harpe. L'instrument triangulaire que les anciens appelaient *trigone*, et que quelques auteurs croient être le même que la *sambuca*, correspond à la harpe moderne. La harpe d'ivoire à sept cordes était propre aux Grecs, qui la négligèrent ; mais les Romains la conservèrent longtems dans les sacrifices.

Lyre. Cet instrument avait différens noms : *lyra*, *phorminx*, *helys*, *barbiton*, *cithara*.—*Phorminx* était un nom générique : il

s'appliquait aussi à de grandes lyres qu'on portait sur le dos. Le nombre des cordes de la lyre a beaucoup varié : celle d'OLYMPUS et de THERPANDRE n'en avait que trois. La lyre à sept cordes était la plus usitée : SIMONIDE y ajouta une huitième corde. La lyre d'Apollon d'Herculanum en a neuf.

La lyre se touchait avec les doigts ou avec un petit instrument d'ivoire appelé *pecten*, *pletron* ou *plectrum*. Il était plus habile de toucher la lyre sans *plectrum*. On en jouait aussi quelquefois avec les deux mains ; ce qui s'appellait pincer en-dedans et en-hors (*intus et foris canere*). Les Scythes, pour jouer du *pen-tacorde*, instrument à cinq cordes, se servaient d'une mâchoire de chien au lieu du *plectrum*. La matière des montans et de la table des lyres était de cornes d'animaux, de bois de chêne, d'écaille de tortue, &c.

L'usage de la lyre l'emporta, à la fin, sur celui de la flûte ; quelquefois ces deux instrumens s'accompagnaient l'un l'autre. Les noms d'ORPHEE, LINUS, AMPHION et DEMODOCUS, joueurs de lyre, ont été transmis à la postérité comme des noms d'artistes de génie. Il ne faut pas oublier que les dons de la composition musicale et de l'invention se confondaient dans les mêmes artistes, qui, au reste, chantaient en même temps, et souvent leurs propres poésies. Tous les Grecs apprenaient la musique, et à la fin ou au commencement des repas ; on chantait des chansons appellées *scholies*. On passait la lyre de main en main, et chacun chantait à son tour une strophe en s'accompagnant : la lyre ayant, dans une semblable occasion, passé à THÉMISTOCLE, qui ne s'en put servir, ou jugea qu'il n'avait pas d'éducation. Le mot *amoussikos*, sans musique, signifiait un homme sans goût, sans éducation, comme on dit parmi nous, un homme sans lettres, illétre.

Les joueurs de lyre se nommaient *lyristes*, *citharistes* ; les femmes *psaltriaï*.

Cithare.—Petite lyre qui a aussi été appelée *chélis* : on en pinçait les cordes avec les doigts, sans employer le *plectrum*. On appellait *cithariste* le joueur de lyre qui ne s'accompagnait pas de la voix, et *citharædus* celui qui ne jouait de la lyre qu'en chantant. Les citharèdes disputaient les couronnes dans les jeux pythiens et delphiens. La tunique de ces musiciens descendait jusqu'au talon, comme celle des femmes : ils paraissaient aussi sur le théâtre avec des chaussures de femme. Leur coiffure était très recherchée, et ils portaient, contre l'usage ordinaire, des cheveux longs et bouclés, ceints d'une couronne de laurier ou même d'or.

(Il ne s'agit ci-dessus que des instrumens de musique usités chez les Grecs et les Romains. Le *Sistre* semble avoir été propre aux Egyptiens, ou inventé par eux : le *Psallérion* était un instrument à cordes dont les Hébreux s'accompagnaient en chantant des cantiques : *Symphonie* paraît être donné, dans *Daniel*, comme le nom d'un instrument particulier en usage chez les Babylonniens.

ENSEIGNEMENT PUBLIC.

“*LETTRES SUR L'ÉDUCATION, considérée dans ses divisions et dans son application générale et particulière; et sur les principaux moyens propres à la répandre d'une manière pratique et profitable à l'individu et à la société.*” Par J. B. MEILLEUR, Ecuyer, D. en M. (maintenant Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada).

Ces Lettres ont été publiées d'abord dans le *Canadien*, en 1838, sous l'administrasiou du Comte de DURHAM, et republiées dans *l'Aurore des Canadas*, en 1841, sous celle de Lord SYDENHAM, et sont conséquemment d'une date antérieure à celles de M. MONDELET. Était-ce bien le temps de demander au Gouverneur général, ou à la Législature (composée du Gouverneur de la Province et d'un Conseil Spécial nommé par lui,) pour le Bas-Canada en particulier, un nouveau plan d'éducation, un nouveau système d'enseignement public, du moins pour ce qui regardait l'instruction élémentaire? Nous ne le croyons pas. Mais le comte de Durham voulait, avait ordonné une enquête sur le sujet, et il était à propos d'éclairer ceux qui devaient en être chargés; il était, il devait du moins paraître avantageux de le faire. “Il est, dit le Dr. Meilleur, du devoir de tous ceux qui auraient des opinions ou des renseignemens qui pourraient être utiles au travail de la commission d'enquête sur l'éducation, de les lui faire librement connaître, et le plutôt possible, afin que la mesure qu'elle prépare pour être passée en loi, soit des plus efficaces; vu surtout, ajoute-t-il, le peu de connaissances, le peu de moyens, et peut-être aussi le peu de volonté bien prononcée de nos habitans de procurer à leurs enfans le bienfait de l'éducation.”

La commission d'enquête sur l'éducation laissée à elle-même, ou avec la seule recommandation de proposer à la législature une mesure efficace, aurait pu faire plus, ou autrement qu'on n'aurait désiré dans le Bas-Canada; aussi le Dr. Meilleur a-t-il soin de développer au long le système d'éducation qu'il croyait convenir le mieux à notre pays et à notre population. Mais nous aimons à croire qu'en se montrant, avec raison peut-être, opposé aux taxes directes, ou à des impositions sur les propriétés foncières, pour l'avancement de l'éducation, nous aimons à croire, disons-nous, qu'il exagérât, ou plutôt qu'on lui avait exagéré “les circonstances péniblement précaires, pour ne pas dire de pauvreté, de pénurie, de disette où se trouvaient les malheureux habitans de la province,” particulièrement dans les districts des Trois-Rivières et de Québec.

Il est sans doute, dans ces deux districts, comme dans les autres, des cultivateurs ou des artisans trop pauvres pour qu'on puisse rien exiger d'eux; mais nous pensons que c'est le petit nombre, et que la plupart sont en état de payer, (comme ils paient en effet,) des

maîtres ou maîtresses d'école : dans certaines localités, les habitans ont pu d'eux-mêmes, et sans secours étrangers, non seulement payer des instituteurs, mais encore bâtir des maisons d'école, acheter les livres, et les autres choses nécessaires. Il est vrai que pendant un certain nombre d'années, une partie des revenus des fabriques, des allocations du gouvernement, sont venus à leur aide.

Mais pour établir un système général d'éducation ou d'enseignement, et en faire partager les avantages aux pauvres comme aux riches, il fallait des moyens présents et suffisants : le Dr. Meilleur pensait que ces moyens existaient, et il les énumère, ou les classe de la manière suivante, conjointement néanmoins avec ce que les pères de famille devraient être obligés de donner, soit par capitation, suivant le nombre de leurs enfans en état de fréquenter les écoles, soit comme paiement aux maîtres et maîtresses, pour ceux qu'ils y enverraient ; 1^o. les biens des ci-devant jésuites ; 2^o. le prix des terres qui ont été promises, mais qui n'ont pas été données aux officiers de milice et miliciens, pour services rendus, durant la dernière guerre avec les États-Unis ; 3^o. les revenus des terres de la couronne ; 4^o. les revenus que pourrait procurer une augmentation de droit sur l'importation des articles de luxe ; 5^o. les épargnes que pourrait faire le gouvernement par la diminution des salaires énormes de certains officiers publics ; 6^o. ce que pourrait procurer une augmentation du prix des licences des aubergistes ou taverniers.

Tout le monde ne croira peut-être pas avec le Dr. Meilleur, que les cinq derniers moyens de subvention, les cinq dernières sources de revenu qu'il énumère, puissent être directement et convenablement applicables à l'avancement de l'éducation ; * mais personne, ou presque personne ne pensera autrement que lui, quant aux biens des jésuites : aussi est-ce sur cet article qu'il insiste davantage : “ Les biens des jésuites, dit-il, appartiennent de droit aux habitans franco-canadiens, pour être, par le ministère de leur clergé, appropriés à l'usage désigné par leurs pieux fondateurs.” Peut-être que, régis économiquement, ces biens pourraient suffire, avec ce que les parens aisés pourraient et devraient payer, surtout si les revenus qui en proviendraient ne devaient être applicables qu'aux écoles canadiennes et catholiques, comme le Dr. Meilleur le paraît donner à entendre.

Les moyens de subvention dont parle le Dr. Meilleur, et ceux qu'il appelle de régie, sont particulièrement, suivant lui, du ressort de la législature, “ quant à leur disposition et à leur emploi judi-

* Si, par exemple, des terres ont été promises et sont dues à des miliciens, pour services rendus, ou autrement, elles appartiennent à ces miliciens mêmes, ou à leurs héritiers, pour en jouir comme bon leur semblera, et ni le gouvernement ni le public n'ont le droit de les en frustrer, ou de leur donner une autre destination.

cieux dans un système permanent d'éducation, que depuis plusieurs années, le pays attend avec impatience."

Le Dr. Meilleur voulait soumettre au public et au gouvernement un plan d'éducation générale, qui pût répondre aux besoins du pays, et ce plan, il le trouve, à quelques modifications près, dans le *bill* d'éducation de 1836. "Le dernier *bill*, dit-il, tel que passé par la chambre d'assemblée, dans sa session de 1835 à 1836, contenait des dispositions qui promettaient des résultats tels, que les amis de l'éducation les anticipaient avec impatience. Pris généralement, ce *bill* contenait des améliorations dans la pratique du système qui en rendaient l'opération plus facile et plus certaine, et l'établissement des écoles-modèles en particulier offrait des avantages qu'il était impossible de ne pas réaliser. . . . Mon but, ajoute-t-il, n'est pas de substituer un plan nouveau à celui de 1836, mais de l'adopter et d'en demander, au nom du pays, l'opération dans toutes ses parties, à quelques modifications près, parce qu'il est le plus propre à conduire au but important que nous devrions tous nous efforcer d'atteindre."

Au nombre des modifications que le Dr. Meilleur aurait voulu apporter au *bill* d'éducation de 1836, auraient été, en apparence, ce qu'il appelle la *qualification* des syndics, c'est-à-dire sans doute une certaine instruction, et l'établissement d'un bureau d'examineurs dans chacun des grands districts, "pour examiner les candidats à l'art de l'enseignement, et leur donner des brevets de capacité, lorsqu'ils en seraient trouvés capables et dignes."

Avant ces dernières années, s'il y avait en Canada des instituteurs capables et dignes, le nombre n'en était pas proportionné aux besoins de la population, "parce qu'il n'y a que l'offre d'émolumens convenables qui pourra porter des personnes instruites et douées de talens à se consacrer à la pénible tâche d'instruire la jeunesse, comme ce ne sera qu'en n'admettant à cette charge honorable que des personnes instruites, morales et vertueuses, que l'on parviendra à donner à cet état, si nécessaire à l'avancement et à la prospérité de la société, toute la respectabilité, toute l'importance et toute la considération dont il devrait être entouré."

(La fin au No. prochain).

LE VILLAGE D'INDUSTRIE, &c.

Avec les deux grands et beaux palais de l'honorable Barthélemi JOLIETTE et de P. C. LEONEL, Ecuyer, ses grands moulins à farine, &c., il ne fallait au village d'Industrie que l'église, le presbytère, &c., qui viennent d'y être érigés, pour le mettre au rang des plus beaux et des plus florissans villages du Bas-Canada; pour lui donner l'apparence d'une petite ville, ou d'un commencement de ville. Nous avons donc dû lire avec plaisir et intérêt, dans les

Mélanges Religieux du 21, l'article dont ce qui suit est extrait.

“ Mercredi, 12 du courant, l'évêque de Montréal avait consacré l'autel de l'église de St. Paul avec toute la solennité d'usage. Le soir du même jour, le seigneur Joliette envoya son carrosse, traîné par deux chevaux, pour transporter l'évêque au village d'Industrie. Il y arriva vers le coucher du soleil, par un très beau temps. Tout le village avait un air de fête, et ses habitans se trouvaient sur la rive principale où passa l'évêque, suivi d'un nombreux cortège.— Ce fut le lendemain qu'eut lieu la bénédiction de l'église.— Quelques minutes après 8 heures commença la cérémonie, qui se fit avec toute la solennité possible, au milieu d'un concours tel qu'au moins un tiers des assistans ne put trouver place dans l'église.

“ M. QUIBIEN avait été invité pour faire le discours dans cette circonstance. . . . Une indisposition l'empêcha de s'y rendre. Il fallut qu'un des prêtres présents, M. le grand-vicaire MANSEAU, montât en chaire, et improvisât un discours de circonstance. Le seigneur Joliette, le seul auteur du bel établissement au village d'Industrie, méritait la reconnaissance publique. Les habitans du village n'ont fourni pour leur église que quelques matériaux bruts, bois rond, pierres, chaux et sable, point, ou presque point d'argent. L'orateur les louant sur le zèle, la piété, la générosité démontrés par leur superbe édifice, dont la première pierre fut bénite le 13 juin, et l'église le 13 octobre, s'est arrêté et a repris : “ La vérité et la justice demandent de moi, en ce moment, quelque chose de plus : je dois le dire, cet édifice magnifique est le fruit des efforts généreux d'un honorable citoyen, bien connu de tout cet auditoire, d'un citoyen dont la grande âme a conçu et réalisé un projet sans précédent et unique dans les fastes de ce pays ; du moins unique quant aux moyens qu'il a employés, unique par la générosité et l'extrême activité qu'il a déployées, unique par l'esprit de bienveillance et de vraie philanthropie qui a présidé à cette œuvre admirable ; oui, œuvre admirable, que je ne puis louer que faiblement, mais qui sera louée et mieux appréciée par la génération présente et par toutes celles qui la suivront : elle doit être appréciée surtout par tous les citoyens de cette localité, qui en doivent tirer le principal avantage. C'est à eux surtout qu'est imposé le devoir d'une reconnaissance continuelle, et ils le rempliront ce devoir, par les égards, la franchise, et la probité qu'ils apporteront dans leurs rapports à l'avenir avec leur commun bienfaiteur, &c.”

“ L'église de St. Charles (du village d'Industrie) est bâtie d'après un très beau plan et des proportions telles, qu'elles rendent cet édifice un des plus élégans du pays. Elle a 110 pieds de long, 32 pieds de haut et 50 pieds de large. Elle a deux rangs de fenêtres : le 2d. rang, de moindre dimension, sert à éclairer les galeries latérales, qui se prolongent jusqu'aux angles des chapelles. Un beau jubé est construit au bas de l'église. Le portail de l'é-

édifice est en pierres de tailles exploitées et taillées sur le lieu-même. A la suite de l'église et aux murs mitoyens sont bâtis la sacristie et un presbytère à deux étages, de 40 pieds sur 30; ce qui forme 150 pieds de maçonnerie. Les ouvrages doivent se continuer immédiatement, et au mois de mars l'église sera complète; voute en plâtre, galeries décorées, bancs du meilleur goût, sacristie, &c. On couvre maintenant le clocher en fer-blanc: il y a place pour trois cloches qui ne se feront pas attendre longtems. . . . Le presbytère doit être aussi fini au mois de mars. Une ferme, sur laquelle l'église est bâtie, est donnée par le seigneur Joliette pour aider à la subsistance du curé, auquel £100 sont assurés annuellement, outre le casuel, le revenu de la ferme et quelques dîmes.

“Le village d'Industrie contient 400 communians. L'exploitation des bois, les moulins à carder, à foulon, &c., tout cela produit par le génie de M. Joliette, doit faire surgir dans cette place une ville à l'avenir. Ce monsieur est comme le père nourricier de toute la population.”

Cet acte de générosité et de magnificence de l'honorable B. Joliette, en rappelle un autre, fait aussi en vue de la religion et du bien public, et dont nous aurions dû faire mention plutôt: nous voulons parler du don gratuit fait aux révérends pères Oblats, il y a quelques mois, par Olivier BERTHELET, Ecuyer, de la belle maison et dépendances, au village de Longueuil, qui ont appartenu à feu M. CHABOLLEZ, curé de la paroisse. Mademoiselle T. BERTHELET a voulu participer à la bonne œuvre, en abandonnant où payant un revenu, ou constitut de £30 par année, dont la propriété était grevée. Des bienfaits de cette nature et de cette importance méritent, non seulement d'être connus généralement, mais encore de passer à la postérité.

MON DERNIER VOYAGE A QUÉBEC.

DEPUIS au moins douze ans je n'avais mis le pied dans notre ancienne capitale. A mon retour, quelqu'un me demanda ce que j'y avais vu de plus curieux. A cette question, dis-je, je répondrai par écrit. Mais avant de faire la réponse, on voudra bien me permettre quelques mots sur des choses qui n'ont pas rapport à la question.

Comme de raison, j'ai retrouvé à Québec ce qu'on y retrouvera toujours, une situation unique peut-être dans le monde; des points de vue variés presque à l'infini et toujours enchanteurs; plaines étendues, chaînes de montagnes, caps élevés; une grandissime île à cotes variés et pittoresques; notre beau fleuve vu en différents sens, semblant se doubler et se tripler pour le plaisir

du spectateur, et recevant, comme pour s'aggrandir encore; la rivière de Saint-Charles à large embouchure, et plus loin, mais en sens opposés, celles de Montmorency et de la Chaudière. Est-il étonnant que CARTIER et ses compagnons aient été enchantés et comme ravis en l'extase, en arrivant entre les deux caps de Québec et de Lévy? A des distances plus ou moins grandes, des églises et des villages agréablement situés offrent des coups d'œil charmants, particulièrement dans la belle saison.

Si je passe de la topographie à l'architecture, de la nature à l'art, j'ai remarqué à Québec, cette dernière fois, comme les précédentes, une diversité prodigieuse dans l'alignement ou la direction des rues et des places publiques; une étonnante variété dans le site, la position et la structure des édifices publics et particuliers. Je n'ai pas retrouvé le très spacieux et très antique château Saint-Louis, dont l'aspect était si majestueux et si imposant, lorsqu'on arrivait en vaisseau devant Québec; mais j'ai vu l'ancien palais de l'Evêché exaucé, agrandi et transformé en un superbe château, dont l'air unique pourtant fait, toute belle qu'elle est, une assez triste figure, en l'absence et dans l'attente d'une sœur *similitorme*. Une excursion hors de la ville m'a fourni l'occasion de voir et d'admirer, en revoyant, le nouveau et superbe portail de l'église paroissiale de Saint-Roch, et l'immensité du faubourg, ou plutôt de la ville de ce nom, ainsi que le magnifique hôpital de marine; et puisque j'en suis sur l'aggrandissement, je dirai que la basse ville m'a paru plus longue et plus large de près d'un tiers: j'y ai vu avec étonnement les grands établissemens, ou pour mieux dire, les conquêtes de M. BUTEAU sur le fleuve, au sud, et de M. TURGEON sur la rivière Saint-Charles, au nord.

J'ai retrouvé à Québec, ou revu le fameux *Chien d'or*, toujours *rongeant son os, en prenant son repos*, et vu ou remarqué pour la première fois, une grande *Croix de Saint-Louis* sculptée sur une pierre de taille dans un mur, et portant la date de 1747, si ma mémoire n'est pas en défaut.

Pour passer du physique au moral, ou du matériel au personnel, je dirai que j'ai vu avec plaisir les nombreux élèves du séminaire revêtus de l'uniforme de notre "heureux temps du collège," à l'exception du ceinturon peut-être, de cet uniforme qui me plaisait tant, lorsque j'étais enfant, que porter le *capot d'écolier*, de ratine ou de drab bleu, à barres ou raies blanches, avec le ceinturon de laine de couleurs diverses, me semblait être une des grandes jouissances, des félicités de la vie. Mais ce que j'ai retrouvé de plus agréable à Québec, de plus *comfortable* pour un étranger surtout, ce sont les manières amènes, affables de ses notables habitans, l'urbanité, la politesse française, en un mot. Sous ce rapport, Québec est le Paris de l'Amérique. Mais je m'aperçois que je parle-là de choses connues de tout le monde, et j'en viens à ma réponse.

Ce que j'ai vu de plus curieux, ou du moins de plus intéressant pour moi, dans mon brief séjour à Québec, ce sont 1^o. la résidence &c., de M. J. F. PERRAULT ; 2^o. l'école de M. Charles DION ; 3^o. l'atelier de peinture de M. Antoine PLAMONDON.

A peine eus-je débarqué du bateau à vapeur, le 13 du courant et pris mon logement, que je dirigeai mes pas vers la demeure du respectable et vénérable J. F. Perrault, Ecuyer, située au-delà du faubourg Saint-Louis, sur le chemin classique, ou du moins historique en Canada, de Québec à Sainte-Foy. J'y allais voir un homme connu au pays par ses nombreux écrits, ses travaux et ses bienfaits publics. Aussi, en entrant chez lui, me suis-je rappelé ce vers d'un poète Canadien, ou qui a versifié en Canada :

“ Là j'ai vu l'homme heureux qui prêche par l'exemple.”

M. Perrault prêche, en effet, par son exemple, la vertu d'abord, puis l'industrie, la bonne économie domestique et rurale, l'amour de l'étude, du travail, le zèle du bien public, la bienveillance et la bienfaisance, le patriotisme et le civisme, en un mot, dans le sens le plus favorable qu'on puisse donner à ces expressions. Avec la politesse et l'affabilité qu'on lui connaît, il me fit voir d'abord sa bibliothèque, dans laquelle ses nombreux ouvrages, tant imprimés que manuscrits, occupent une longue tablette. J'y ai remarqué des in-douze, des in-octavo, et même de gros in-quarto, très proprement reliés. Tous ces ouvrages sont dans le genre utile, ayant rapport à l'enseignement, au droit, à l'agriculture, aux sciences, arts et métiers. A la vérité, ce ne sont pas tous des livres originaux ; mais la compilation même ne laisse pas d'avoir son mérite, lorsqu'elle est bien faite, et surtout faite dans la vue du bien et de l'avantage immédiat du public. M. Perrault, parvenu à l'âge de 90 ans, n'a rien perdu de son amour du travail : il écrit encore, et il a le bonheur, bien rare à cet âge, de le pouvoir faire, de nuit comme de jour, sans l'aide étrangère de lunettes ou besicles.

Il ne faut pas demander si la culture, grande ou petite, est ce qu'elle doit être chez Mr. Perrault : il a eu la complaisance de me faire voir son superbe jardin potager, fruitier, &c. : je l'ai trouvé digne d'être admiré, en jugeant par ce que je voyais de ce qu'il devait être dans la belle saison, et j'ai conclu que l'homme qui l'avait créé, et qui le possédait et le soignait, était bien capable et bien digne de donner des leçons de jardinage à ses compatriotes. Le site qu'occupe M. Perrault est vraiment enchanteur ; je ne crois pas que l'on puisse même imaginer un endroit d'où l'on ait un coup-d'œil plus ravissant. Les grandes beautés qu'on voit autour de soi, mais dans l'éloignement, de la demeure de M. Perrault, sont l'ouvrage de la nature ; mais il est le créateur de celles qui l'environnent immédiatement. Il a assez fait, en différents genres, pour que son nom soit transmis respecté et vénéré jusqu'à nos derniers neveux, et en me séparant de lui, je disais avec VIRGILE :

Fortunate senex, certè tua facta manebunt.

En revenant de l'excursion *extra muros* dont j'ai parlé plus haut, je passai chez M. Charles Dion, instituteur, au faubourg Saint-Roch. Il me fit voir son école et ses écoliers. Je ne me serais jamais imaginé le nombre, le bon maintien et la décence de ces enfans, tous, ou presque tous d'une figure intéressante, et évidemment mus par le désir de s'instruire et le dessein de bien faire. Dans une réunion de plus de cent enfans, j'ai vu moins de remuement, entendu moins de bruit, même en l'absence du maître, qu'il n'y en a dans bien d'autres de trente ou quarante seulement. Le bon ordre, la régularité, le silence, lorsqu'il est commandé, qui règnent dans cette grande école, ne peuvent que faire un sensible plaisir aux amis de l'Éducation qui en sont témoins. M. Dion paraît se plaire dans sa situation, et non sans raison : ses écoliers sont nombreux, et selon toutes les apparences, sages, tout jeunes qu'ils sont, dociles et avides d'instruction : il est logé décentement et commodément, et possède ce qui manque à beaucoup de particuliers, même riches, dans les villes, un jardin pour l'utilité et l'agrément.

Je destinai la dernière journée que je devais passer à Québec à des visites chez les artistes les plus renommés. Malheureusement il commença à pleuvoir dès le matin, presque à verse, et la pluie était accompagnée d'un vent qui faisait voler en l'air les chapeaux qui n'étaient pas enfoncés jusqu'aux oreilles, et qui permettait à peine de tenir un parapluie ouvert. Tout ce que je pus faire ce fut de me rendre à l'atelier qui était le plus à ma portée, et que je voulais voir le premier, celui de M. Plamondon. Je m'attendais bien à voir du grand et du beau, en entrant dans l'atelier d'un élève des grandes écoles de la capitale de la France ; mais je ne prévoyais pas les sentimens d'étonnement et d'admiration que j'éprouvai, en portant mes regards sur ses différents ouvrages, tableaux en grand, en petit, portraits, &c. De plus près, de plus loin, mon étonnement, mon plaisir était le même. Parmi les tableaux, les uns étaient achevés, les autres attendaient la dernière main. Je dirai des premiers qu'ils sont comparables à tout ce que nous possédons dans ce pays de tableaux importés et faits en Europe par les premiers maîtres de l'art, et qu'ils ont de plus la fraîcheur du coloris, ou l'éclat des couleurs. Dans les portraits, en buste, j'ai remarqué particulièrement ceux d'une famille entière de Québec, père, mère, fils, fille, &c : éloignez-vous, approchez-vous, ce ne sont pas seulement les personnes mêmes que vous croyez voir, mais dans leur costume, leur habillement, vous jureriez que ce ne sont pas des peintures que vous voyez, mais de véritables étoffes, drap fin, velours, soie, batiste, dentelle, rubans, bijoux, &c. Je le répète, ce n'est pas à distance seulement que vous croyez voir, que vous croiriez pouvoir reconnaître encore au toucher, les choses que je viens de nommer, mais de près, et de tout près. Je m'étais pro-

posé il ne rester que quelques minutes dans l'atelier de M. Plamondon, mais je n'en sortis qu'au bout d'une demi-heure, car non seulement les ouvrages de ce monsieur vous retiennent malgré ce qui pourrait vous appeler ailleurs, mais sa conversation n'est pas moins agréable qu'instructive.

Il était quatre heures, et le bateau partant à cinq, il ne me restait pas assez de temps pour voir l'atelier de M. LEGARE', dont les tableaux méritent aussi, dit-on, d'être vus ; celui de M. HAMEL, dont on loue les portraits, particulièrement pour la ressemblance ; celui de M. FASSIO, dont j'ai admiré, à Montréal, les portraits en miniature ; celui de M. BAILLARGE', dont la bonne renommée, comme sculpteur, n'est pas renfermée dans l'enceinte de la ville ; celui de M. LEMOYNE, aussi habile armurier, dit-on, qu'artificier renommé. Si le temps et les circonstances me le permettent, je redescendrai à Québec, cette automne même, pour voir les ateliers des artistes que je viens de nommer ; et pour revoir celui de M. Plamondon. Quant à l'établissement de M. Perrault, pour me servir de ce terme, c'est sans doute dans la belle saison de l'été qu'il doit être vu avec le plus d'avantage et le plus de plaisir pour le visiteur.

M. B. . . . D.

VARIÉTÉS, ANECDOTES, BONS-MOTS, &c.

— *Ruse d'un astrologue punie.* Michel NOTRADAMUS, ou de NOTREDAME, second fils du fameux astrologue du même nom, s'était aussi livré aux prédictions et composa l'almanach de 1568. Se trouvant, en 1574, sous les murs de Pouzin, en Vivarais, d'ESPINAY-SAINT-LUC, qui commandait le siège, voulut savoir quelle en serait l'issue. "La ville sera brûlée," répondit Michel. Mais Saint-Luc Payant aperçu qui, pour vérifier sa prophétie, cherchait à y mettre le feu lui-même, en fut si courroucé, qu'il lui fit passer son cheval sur le corps. Michel en mourut à l'instant.

— *Le grand Condé et le cabaleur.* On sait que devant la place de Lérida, dont la tranchée avait été ouverte violons en tête, la fortune avait trahi le grand CONDE'.—Un soir Condé, irrité d'entendre siffler le *Tartufe*, s'écria, en désignant le coupable : "Qu'on prenne cet homme.—On ne me prend pas ; je m'appelle Lérida," s'écria à son tour, avec une impitoyable présence d'esprit, celui qui usait si mal à propos du droit de siffler.

— *Le comte de Caylus et le peintre d'enseignes.* Le comte de CAYLUS, qui consacra à l'étude des arts et des antiquités une fortune considérable et sa vie tout entière, était d'une extrême simplicité dans sa mise. Un jour, il s'arrêta dans une rue de Paris, devant une boutique sur laquelle un peintre d'enseignes peignait un Saint-François. La voiture du comte l'attendait à quelques pas de là. L'artiste voyant du haut de son échelle qu'il était

examiné par un homme qui paraissait étonné, ne douta pas, au costume que portait l'observateur, que ce ne fût un de ses confrères. Il le pria donc de lui donner son avis, et fut si content des observations qu'il en reçut, qu'il le pria de retoucher lui-même son ouvrage. Caylus prend en main pinceaux et palette, monte à l'Échelle, et termine le tableau de manière à satisfaire complètement l'auteur titulaire. Ce dernier, dans son enchantement, veut l'emmener au cabaret voisin, pour lui témoigner sa reconnaissance ; mais quel fut son étonnement, lorsqu'il vit un riche équipage s'arrêter au signe du comte, et les laquais lui ouvrir respectueusement la portière. "Au revoir, camarade," lui-dit Caylus en lui donnant la main ; ce sera pour la première fois que nous nous reverrons."

—Le fameux Dr. JOHNSON n'avait pas moins d'antipathie pour l'Écosse que pour la France ; un Écossais lui parlant un jour chaudement en faveur de son pays natal, et le Dr. le réfutant sur chaque point, et le poussant jusqu'à sa dernière position, qu'il croyait inexpugnable, il lui dit : "Vous avouerez, docteur, que Dieu a fait l'Écosse aussi bien que les autres pays.—Je ne nie pas cela, répartit Johnson, mais vous devez vous rappeler qu'il ne l'a faite que pour des Écossais."

—*Un rustre épilogramme sur la langue.* Où vas-tu, bon-homme ?—Tout devant moi.—Mais je te demande où va le chemin que tu suis.—Il ne va pas, il ne bouge.—Pauvre rustre, ce n'est pas cela que je veux savoir ; je te demande si tu as encore bien du chemin à faire aujourd'hui.—Nanain-da, je le trouverai tout fait.

—*Il sacro Catino.* En 1797, les soldats français enlevèrent au trésor de Gênes un très grand vase d'émeraude, qui jadis était échu aux Génois, à la prise d'Almeria, et que l'on appelait *il sacro Catino*. On le transporta à Paris, et on le déposa à la bibliothèque nationale.

Les citoyens de Gênes avaient une grande vénération pour ce vase d'un prix inestimable à leurs yeux. Insensiblement les traditions qui établissaient que ce vase avait été conquis à Almeria s'étaient effacées, et la croyance publique était qu'il avait servi aux noces de Cana, et qu'il avait été apporté d'Orient en Europe pendant les croisades. Souvent, dans ses momens de détresse, la république génoise avait trouvé à emprunter sur ce dépôt sacré de fortes sommes. Or quand ce fameux vase d'émeraude fut tombé en la possession des Français, les bijoutiers et les marchands de pierres précieuses s'empressèrent de venir l'examiner : il était de forme ovale, et avait environ dix pouces de longueur, cinq de large et cinq de profondeur. Après un examen attentif, les marchands et les connaisseurs déclarèrent unanimement que ce vase n'était qu'un vase en verre de bouteille.

—*Bonaparte, Alexandre, Talma.* BONAPARTE, devenu pre-

mier consul, continuait à recevoir familièrement TALMA, dont il avait été Pami. Lorsqu'il fut parvenu à l'empire, il lui dit un jour : " Talma, je vais te faire jouer devant un parterre de rois." Bientôt, en effet, NAPOLEON part pour Erfurt : un détachement du théâtre français l'avait précédé ; une grange fut arrangée en salle de spectacle ; il y avait deux fauteuils en avant, l'un pour Napoléon, l'autre pour Alexandre ; des chaises garnies pour les rois ; des banquettes pour les grands-ducs et princes souverains. Lorsque Talma dit ce vers :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux,
 L'autocrate se tourna vers Napoléon, prit sa main et s'inclina devant lui.

— *Calcul d'un tireur d'horoscope sur le mot NAPOLEON.* Le nom *Napoléon* est composé de deux mots grecs qui signifient *lion du désert*. Ce même nom, ingénieusement combiné, présente une phrase qui offre une singulière analogie avec le caractère de cet homme extraordinaire : 1. *Napoléon*, 6. *apoléon*, 7. *poléon*, 3. *oléon*, 4. *léon*, 5. *eon*, 2. *on*. En enlevant successivement la première lettre de ce mot, et ensuite celle de chaque mot restant, on forme six mots grecs, dont la traduction littérale, dans l'ordre des numéros désignés, est " Napoléon étant le lion des peuples, allait détruisant les cités. (*Napoleon, on o leon leon, con apoleon poleon*).

—Après les journées des 5 et 6 juin 1832, un officier qui a fait son devoir dans cette fatale circonstance, et à qui on voulait faire avoir la croix, répondit ainsi :

Des Français égarés sont tombés sous nos armes ;
 Sur la victoire, hélas ! il faut verser des larmes ;
 Quand le devoir nous la fait remporter,
 C'est un crêpe qu'il faut porter.

—Nous lisons dernièrement qu'une dame de qualité en jugeait sévèrement une autre, qui répétait à satiété un bon mot quand elle l'avait trouvé. Son jugement, quoique rigoureux et malin, était pourtant assez spirituel : au reste, on en pourra juger ; le voici tel quel : " Madame de N. . . . est singulière ; ayant trouvé un bon mot, elle le répète jusqu'à ce qu'elle en ait fait une sottise." Ce bon mot nous rappelle à la mémoire l'impromptu du même genre de madame la princesse de SALM, faisant ainsi le portrait d'une de ses amies :

On est frappé par sa figure,
 On est séduit par son regard ;
 Mais elle sait, à force d'art,
 Gâter les dons de la nature.

— *Un bon marché.* Un matelot ayant été convaincu d'homie-

cide, aux assises de Philadelphie, pour avoir causé la perte d'un certain nombre de passagers du *William Brown*, de triste souvenir, fut condamné à payer une amende de . . . 20 piastres et à être reclus pendant 6 mois dans un pénitencier !

—Un document officiel nous apprend qu'en Angleterre, il a été fabriqué 2,053,395 gallons de liqueurs alcooliques de moins cette année que l'année dernière. (*Express*, du 1er. Aout).

—Le *Rochester Advertiser* nous apprend qu'un procès étant survenu entre deux individus dont l'un avait vendu des œufs gâtés à l'autre, les frais de cette contestation se sont élevés à 600 dollars ! Eux aussi méritaient bien au moins d'en avoir les écailles ou la coque.

—Un fait rapporté par un journal américain, (*l'Illinois Register*) nous rappelle le mot de CATON l'ancien, aussi bon agriculteur qu'habile général et sévère censeur. Interrogé sur ce qu'il y avait de mieux, ou de plus profitable en fait d'économie rurale, il répondit : *Benè pascere*, savoir bien élever des animaux ;—sur ce qu'il y avait de mieux ensuite ;—*Satis benè pascere* ;—sur ce qu'il y avait de mieux en troisième lieu ;—*Malè pascere* ; élever, ou nourrir des animaux, tant bien que mal. Pour revenir au journal américain, " nous aurions dû, écrit l'éditeur, avoir remarqué plutôt qu'environ 3000 livres de laine ont été expédiées pour Berkshire (état de Massachusetts), par la voie de Chicago. C'était le produit des troupeaux de M. JORDAN, de KNOX, qui a vendu le tout à 2s. 6d. la livre.—La semaine dernière, 1500 livres de laine furent expédiées à New-York."

Il serait sans doute bien à désirer que les cultivateurs du Bas-Canada, appauvris par plusieurs années de disette provenant du manque de récolte et de la dépression du commerce, prissent acte de ce fait, et imitassent leurs voisins des Etats-Unis, en élevant de nombreux troupeaux, dont le produit, (laine, suif, cuir, viande,) est d'utilité première et toujours d'un sûr et prompt débit. Si les notables, dans chaque localité, voulaient user de leur influence auprès de leurs compatriotes moins instruits, ou moins clair-voyants, pour leur faire épouser ces idées, il est probable que le bien qu'ils en verraient découler les dédommagerait bientôt des peines qu'ils se seraient données.

—On demandait dernièrement à un Américain, bel-esprit, ou prétendu tel, ce qu'on devait entendre par ce qu'on appelle dans son pays *Lynch law* : " C'est, répondit-il, une loi en vertu de laquelle il est permis de pendre un homme au haut d'une muraille ou d'une tour, pour voir si elle est bien perpendiculaire."

—*Multa in minimo*. Un M. DEBERSKE montre en ce moment à Cologne, sous le nom de *multa in minimo*, la collection des objets suivants :

1°. Dans la motié d'une noisette : un nécessaire de dame ; it

y a 36 pièces, parmi lesquelles on distingue une paire de ciseaux et un canif à double lame, qui s'ouvrent et se ferment à volonté.

2°. Dans une noisette : une cage renfermant un serin qui ouvre son bec, agite ses ailes, et imite parfaitement le chant de cet oiseau.

3°. Dans le noyau d'une amande : un moulin à vent hollandais pour scier du bois. A chaque représentation, ce moulin scie effectivement une pièce de bois.

4°. Dans la coque d'un œuf : un appartement magnifiquement tapissé, dans lequel se trouve une dame qui ouvre un piano, et joue deux airs : sur l'arrière-plan, il y a une cheminée de marbre avec une pendule de bronze, représentant Napoléon à cheval.

5°. Dans une noix : un élégant café avec tous ses accessoires. Une dame est au buffet ; deux messieurs jouent alternativement une partie de billard.

6°. Dans l'écaille d'une moule : un gastronome est assis devant une table, et semble avaler avec grand appétit les morceaux pour lesquels il ouvre chaque fois la bouche.

7°. Dans une orange : un bateau à vapeur en marche, et exécutant tous les mouvemens d'un véritable navire.

8°. Dans un œuf : un automate qui répond par écrit aux questions qu'on lui fait, qui trace des dessins, fait l'addition d'une série de nombres presque aussi vite qu'on les a prononcés, et en présente le total écrit.

Tous ces objets sont en or, argent, acier et laiton, délicatement ciselés et exécutés par le même artiste, avec une vérité et une précision admirables. Malgré la petitesse de leurs formes, on peut les distinguer parfaitement à l'œil nu.

—*Economie.* L'Éditeur du *Michigan White Pigeon Gazette* dit qu'un voisin lui apprend que le bois (et il en doit être de même de beaucoup d'autres choses) est plus sujet à se fourvoyer, lorsqu'il est laissé *dehors*, que lorsqu'il est mis *dedans*, un partie du sien ayant *voyagé*, une nuit, jusqu'à un demi-mille de distance.

—Un jeune garçon demandait à sa mère la permission d'aller à un bal. Elle lui dit que ce n'était pas une chose convenable à des enfans. "Mais, n'avez-vous pas été au bal, vous, aussi bien que papa, quand vous étiez jeunes?—Oui, mais nous en avons vu la folie.—Eh bien, maman, je voudrais aussi moi en voir la folie."

—*Duel entre deux Indiens.* Une querelle s'était élevée, il y a quelques jours, entre deux Indiens, nommés (par les Américains) JOHN et JACK, querelle qui fut suivie d'une bataille dans laquelle ce dernier fut roué de coups et resta sur la place. Deux ou trois jours après, Jack n'étant pas satisfait, voulut recommencer la bataille, mais il ne fut pas plus heureux, John le rossa complètement ; il le mordit même au visage. Se voyant ainsi la figure abîmée, Jack déclara qu'il ne pouvait vivre plus longtemps sans déshonneur, et il en-

voya à son adversaire un cartel dans lequel il le provoquait à un combat à mort ; John accepta. Les conditions furent réglées ! le duel eut lieu à la carabine, le bout du canon à six pouces de la poitrine de chaque adversaire. John n'avait pas une bonne carabine, mais il emprunta celle du neveu de Jack qui, en la lui prêtant, déclara qu'il accédait de bon cœur à ce qu'on lui demandait, car il ne voulait pas que son oncle eût aucun avantage. Jack et John ainsi placés, firent feu ensemble et furent tués tous deux.

Ces Indiens étaient de la tribu des Chactas et parfaitement bien connus des blancs qui habitent la pinière d'Alexandrie.

— *Pendu pour rire.* Quelques jeunes oisifs du Tennessee eurent dernièrement l'idée de pendre un nègre pour se distraire ; il était entendu, toutefois, que ce serait une pendaison pour rire, une espèce d'étude physiologique, et qu'après s'être donné le spectacle d'un homme gigottant dans l'espace, on couperait la corde avant qu'il ne fût tout-à-fait étranglé. Un esclave, appartenant à un M. MILLER, fut choisi pour être le héros de cet agréable passe-temps. Les *gentlemen* le pendirent ; mais comme ils étaient à moitié ivres, et par conséquent très peu forts sur le calcul, quand ils coupèrent la corde, le pauvre nègre était mort pour tout de bon. Le grand Jury les a dénoncés, et ils ont été arrêtés.

— *Un excellent Natif.* L'Amérique du Nord a été admirablement partagée par la Providence, sous mille rapports ; nul pays n'a de plus belles communications fluviales, de plus fécondes terres, de plus vastes forêts ; aussi se procure-t-on du gibier, du poisson, des céréales, et des vivres de toute sorte d'une nature aussi riche qu'en Europe ; mais ce qui manque à l'Amérique, ce que la culture n'a pu encore y naturaliser, y perfectionner, ce sont certains fruits, et entr'autres le raisin. La vigne semble ne pas vouloir être du Nouveau Monde. Née sur l'ancien, avec le vieux Noé, elle perd ses parfums sur toute terre qui n'est pas la terre natale. Le vin s'est refusé obstinément jusqu'à présent à devenir américain ; cependant, cette obstination revêche de la vigne a été parfois domptée par d'habiles horticulteurs, et au nombre de ces derniers, nous devons citer le docteur UNDERHILL, qui est parvenu, à force d'intelligence et de soins, à obtenir un vignoble, d'autant plus précieux qu'il est plus rare, à l'endroit nommé *Croton-Point*, près de Sing-Sing, dans l'état de New-York. Les raisins de ce vignoble attirent, en ce moment, tous les gourmets de New-York, au No. 2 de Barclay Street, où ils sont en vente ; ce sont en effet, les meilleurs, les plus parfumés que nous ayons encore trouvés dans ce pays. Le propriétaire a eu la galanterie de nous en envoyer un panier, en mettant le *Native American* sous le patronage du *Journal Français* ; nous avons rempli immédiatement notre rôle de parrain, comme Saturne remplissait celui de père, en dévorant notre filleul.—*Courrier des Etats-Unis.*

Correspondence.—Je viens vous demander, M. l'Éditeur, la faveur de l'impression pour les lignes qui suivent; j'espère que vous aurez pour moi l'indulgence que vous avez pour d'autres: je veux être précis et utile.

C'est avec chagrin que j'entends nos architectes, nos industriels, &c., se plaindre de temps à autre, des inconvénients qu'ils rencontrent dans la pratique de leurs arts ou métiers. Si l'on cherchait à détruire les obstacles, plutôt que de s'en laisser maîtriser, je crois qu'on réussirait presque toujours à s'en débarrasser.

Voici, par exemple, un inconvénient dont j'ai souvent entendu des constructeurs se plaindre. On ne sait, disent-ils, comment parer à l'infiltration de l'eau entre les châssis d'une ouverture de maison et la maçonnerie qui les porte. Voici le remède, qui est très simple. Je prie les intéressés de le mettre en pratique, persuadé qu'ils s'en trouveront bien.

Composez un ciment dont deux parties de cendre, une d'argile et la quatrième de sable. Delayez-le tout avec de l'huile jusqu'à consistance convenable, puis mettez-le autour des cadres des fenêtres, après qu'ils sont arrêtés. Je désire qu'on en fasse l'essai, et à ceux qui le feront je garantis succès.

Croyez-moi, Monsieur, Votre, &c. UN ABONNÉ.

—*Peinture*. Nous croirions manquer à notre devoir en ne signalant pas ici un ouvrage en peinture sur vitre. Cet ouvrage est d'un goût remarquable, et exécuté d'une manière qui fait le plus grand honneur à son auteur, M. Olivier RODIER. Nous espérons bientôt voir quelques croisées des magasins de notre ville ornées de ces vitres qui, nous le croyons, donneront un transparent superbe avec l'éclairage du gaz. M. Rodier nous a assuré qu'il peut peindre de ces vitres à de bien bonnes conditions. Pour mieux juger du travail, il faut voir les échantillons qu'il nous a montrés.—(*Aurore des Canadas*).

—*Invention Nouvelle*. Hier au soir, vers huit heures, on a essayé, pour la deuxième fois, une invention de M. BOURDAGES de St. Thomas, pour donner l'alarme en cas d'incendie. Cette invention, appliquée à la grosse cloche de la cathédrale, a eu les résultats désirés par son auteur. Rien ne saurait mieux que ce tintamare, qui provient de coups rapides et continus sur l'airain, annoncer l'apparition d'un incendie dans quelque quartier de la ville.—*Gazette de Québec*.

Siège du gouvernement.—On dit qu'il paraît à peu près décidé que le siège du gouvernement sera transporté à Montréal. On a dit aussi qu'il était question d'acheter la propriété de la succession McTAVISH, à la montagne, pour y ériger l'hôtel du parlement. Dans tous les cas, il paraît certain que la prochaine session se tiendra ici.—*La Minerve*.

Nous aurions cru que la prochaine session, et quelques unes des

suivantes, se tiendraient à Québec, où les édifices convenables existent; mais dans tous les cas, la propriété de la succession McTavish, au pied de la montagne, nous paraît beaucoup trop éloignée, et il nous semble que la propriété de la succession FORTIER, au Côteau-Baron, ou la propriété BAGE, au même endroit, conviendrait beaucoup mieux.

Au reste, nous ne parlons du Côteau-Baron, que pour le cas où l'on ne pourrait trouver un site plus rapproché du centre de la ville et des affaires.

Nous lisons ce qui suit dans la *Gazette de Québec* du 29 du courant :

“ Les propriétaires de “*La Gazette de Québec*,” (feuille française) regrettent beaucoup d'avoir à annoncer que la publication en sera suspendue à la fin du semestre qui expire le 31 octobre courant.

“ Ce serait une tâche agréable pour les propriétaires de faire revivre, dans des circonstances plus propices, une publication en langue française qui a maintenant existé, en liason avec “*The Québec Gazette*,” pendant soixante et dix-huit ans; et si de telles circonstances se présentaient un jour, ils donneront avis à temps de leurs intentions.”

—*Erratum.* Au commencement de ce numéro, par distraction ou inadvertence, nous disons d'une personne ce qui ne se peut dire que d'une chose, ayant apparemment dans l'esprit l'ouvrage, au lieu de l'ouvrier, la *Chronique*, au lieu du *Chroniqueur*.—Au lieu donc de “qui s'intitule,” lisez, “qui se dit, ou souscrit.”

NAISSANCES, MARIAGES, DECES, COMMISSIONS.

Nés : A Montréal, le 2, à M. Joseph GUINORD, Typographe, une fille;
Au Village d'Industrie, le 14, à B. H. LEPROHON, Ecuier, M. D., un fils;
A St. Roch de Québec, le 18, à M. Ig. LEGARRE, deux fils;
Le 20, à M. Pierre BELANGER, deux filles;
Le 26, à M. Alex. GOUDREAU, un garçon et une fille;
A Québec, le 26, à P. O. T. CHAUVEAU, Ecr. Avocat, une fille.

Mariés : A Gentilly, le 26 Septembre dernier, F. X. TURCOTTE, Ecr. Avocat, à Dlle. Flore-Louise PEPIN;

A Saint Roch de l'Achigan, le 5 du courant, M. Napoléon CHARPOT, à Dlle. Céline GERVAIS;

A Montréal, d'abord par Messire MANSEAU, V. G., et ensuite par le révérend M. RAMSAY, le Lieut. Colonel WHITE, du 7e. de Hussards, à Dlle Marie-Anne Jessy, troisième fille de feu Charles DE MONTENACH, Ecuier;

Au même lieu, le 10, M. F. CINQ-MARS, à Dlle. Adeline MERCIER;

Le même jour, aux Trois-Rivières, par Messire COOKE, V. G., M. Denis GENEST-LARARRE, Notaire, à Dlle. Eugénie-Marguerite BADEAUX;

Le même jour, à St. Roch de Québec, par Messire CHAREST, Curé, M. W. H. ROWEN à Dlle. Henriette DION;

320 *Naissances, Mariages, Décès, Commissions.*

- A St. Grégoire, le 17, M. Clovis BOURGEOIS à Dlle. Thirza PRINCE ;
 A Berthier, le 19, M. G. T. PICOTTE, Marchand, à Dlle. Marie-Louise-Sophie, fille ainée de Henri HÉNAUD, Ecuyer ;
 Au même lieu, le même jour, A. B. LAFRENIÈRE, Ecr., Médecin, à Dlle. Marie-Henriette, seconde fille du même M. H. Hénaud ;
 A Québec, le 24, par Messire PARENT, Supérieur du Séminaire, John FRASER, Ecuyer, J. P., de Terrebonne, à Dlle. Elisabeth FRASER, fille ainée de feu Alexander FRASER, Ecr., Colonel de milice et Seigneur de la Rivière du Loup ;
 Au même lieu, par le même, le 25, Louis PLAMONDON, Ecr., Avocat, à Dlle. Elizabeth BOURASSA.
- Décédés :* A Lotbinière, le 23 Septembre dernier, M. Noël TOUSSIGNON, âgé de 89 ans ;
 A la Présentation, le 24, Dame Victoire BERNARD, veuve de feu M. Augustin BLANCHET ;
 A Montréal, le 1er du courant, Charlotte-Hortense, enfant d'André OUMET, Ecr., Avocat, âgée de 17 mois ;
 Au même lieu, le 2, Zoé-Eliza, enfant de M. J. A. BOURDON, âgée de 6 ans ;
 Au même lieu, le 3, à l'âge de 80 ans, Dame Agathe DUMAS, veuve de feu S. D. FLEMING, Ecuyer ;
 Au même lieu, le même jour, Joseph François Oscar, enfant de M. J. B. GERMAIN, âgé de 6 mois ;
 A Québec, le 4, à l'âge 71 ans, Dame Elisabeth Roy, épouse de M. Joseph FOURNIER ;
 Le même jour, à Montréal, M. A. TESSIER, Prêtre, âgé de 38 ans ;
 Au même lieu, le 9, Angèle-Emilie, enfant de M. Yves TESSIER, âgée de 9 ans et 3 mois ;
 Au même lieu, le 12, Alice, enfant de B. H. LEMOINE, Ecuyer, âgée de 25 mois ;
 Au même lieu, le 14, Marie-Desilda, enfant de M. E. GRIFFY, âgée de 8 ans ;
 Le même jour, à Terrebonne, à l'âge de 80 ans, Dame Céleste BOILEAU DE RICHEBOURG, veuve de feu N. MARCHAND, Ecuyer ;
 A Montréal, le 15, Marie-Adwilda-Parmelia, enfant de M. G. DUCONDU, âgée de 6 mois ;
 A Québec, le 17, Dame veuve AMIOT, âgée de 82 ans ;
 A Verchères, le 20, à l'âge de 79 ans, Dame Geniève CHARRON, épouse de M. F. X. CHAGNON ;
 A New-York, le 22, Charles S. A. G., enfant de C. S. RODIER, Ecuyer, âgé de 8 ans, 2 mois et 2 jours ;
 A Montréal, le 23, âgée de 72 ans, Dame Catherine CARDINAL, veuve de feu Joseph ROBREAU-DUPLESSIS, Ecuyer ;
 A Boston, le 26, et ibitement, l'hon. Sir John CALDWELL, ci-devant Seigneur de Lauzon et Receveur Général du Bas-Canada ;
 A Québec, le 27, à l'âge de 40 ans, William CHAUSSEGROS DE LERY, Ecr., Notaire public, &c.
- Commissions :* A. N. MORIN, Ecuyer, Commissaire des terres de la Couronne, Conseil de la Reine et membre du Conseil Exécutif ;
 Etienne PARENT, Ecuyer, Greffier du Conseil Exécutif ;
 Hypolite GUY, Ecuyer, Juge des Districts inférieurs de Rimouski, Kamouraska et St. Thomas ;
 David ROY, Ecuyer, Député-Juge pour les dits Districts ;
 MM. Joseph LUSSIER, Ambroise TRUDEL et A. A. PARENT, Notaires publics ;
 M. Lindol COREY, Arpenteur pour le Bas-Canada.